

530

Bibliothèque de l'Université
de Liège. — Périodiques

17. AOÛT 1928

Huitième année, N° 20

Publication hebdomadaire
Un an : 47,50 frs; six mois : 25 frs
Le numéro : 2,00 frs

La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM

FONDÉE LE 25 MARS 1921

sous les auspices de

Son Eminence le Cardinal MERCIER

Directeur : L'ABBÉ R.-G. VAN DEN HOUT

Sommaire du vendredi 10 août 1928

Léopold I^{er}, Metternich et la question d'Orient en 1840

Un curé doit-il être un saint?

La cellule fleurie

Les « Masques » ou divertissements de cour en Angleterre

La thérapeutique de la paralysie générale

Disputes politiques et vérités religieuses

Formation d'une future classe dirigeante indigène

« La Caravane sans chameaux »

L'esprit démocratique

Les idées et les faits : Chronique des idées : La Compagnie de Jésus dans les anciens Pays-Bas, Mgr J. Schyrgens. — Uruguay.

A. De Ridder

Martial Lekeux

Gabrielle Basset d'Auriac

Marcel Schmitz

Docteur Marcel Moreau

Louis Picard

Hyac. Vanderyst

Paul Halfon

Georges LeGrand

Bruxelles : 11, boulevard Bischoffsheim

T.A. : 220,50. Comptes chèques postal : 489.16

CAISSE GÉNÉRALE de REPORTS et de DÉPÔTS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : BRUXELLES, rue des Colonies, 11

Capital et Réserves : 355.000.000

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE
Comptes de Chèques et de Quinzaine
(taux variable)

-- Dépôts de Titres et de Valeurs --
Lettres de Crédit -- Prêts sur Titres
Coffres-Forts

Bureaux de Quartier :

Rue du Midi, 8, Bruxelles;
Rue de l'Autonomie, 2, Anderlecht;
Parvis St Gilles, St-Gilles;
Plac. Saintelette, 26, Molenbeek;

Rue des Tongres, 60-62, Etterbeek;
Place Liedts, 18, Schaerbeek;
Rue du Bailly, 79, Ixelles.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

Société anonyme fondée par arrêté royal du 28 août 1822

3, Montagne du Parc BRUXELLES

FONDS SOCIAL :

Capital . . . fr. 400.000.000.--

Réserves . . . fr. 504.657.742.94

Total . . . fr. 904.657.742.94

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Le service d'agence de la Société Générale de Belgique est assuré en province par ses banques patronnées et leurs agences dans plus de 375 villes et localités importantes du pays.

VOLKSBANK VAN LEUVEN

(Banque Populaire de Louvain)

Rue de la Monnaie, 9 LOUVAIN

Capital : 30.000.000 francs.

Réserves : 7.300.000 francs.

19 SUCCURSALES ET AGENCES

Toutes opérations de banque, de bourse et de change
aux meilleures conditions

LOCATION DE COFFRES-FORTS

CREDIT ANVERSOIS

SOCIÉTÉ ANONYME

SIGES :

ANVERS : 36, Courtoe rue de l'Hôpital

BRUXELLES : 30, Avenue des Arts

175 Succursales et Agences en Belgique

FILIALES :

à PARIS

20, rue de la Paix

à LUXEMBOURG

55, boulevard Royal

Banque - Bourse - Change

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

Léopold I^{er}, Metternich et la question d'Orient en 1840

Un curé doit-il être un saint ?

La cellule fleurie

Les « Masques » ou divertissements de Cour en Angleterre

La thérapeutique de la paralysie générale

Disputes politiques et vérités religieuses

Formation d'une future classe dirigeante indigène

« La Caravane sans chameaux »

L'esprit démocratique

Les idées et les faits : Chronique des idées : La Compagnie de Jésus dans les anciens Pays-Bas, Mgr J. Schyrgens. — Uruguay.

A. De Ridder

Martial Lekeux

Gabrielle Basset d'Auriac

Marcel Schmitz

Docteur Marcel Moreau

Louis Picard

Hyac. Vanderyst

Paul Halflants

Georges Légrand

Léopold I^{er}, Metternich et la question d'Orient en 1840

En 1839, une grave question troublait l'Orient de l'Europe. L'existence de l'empire ottoman était menacée d'une part par les empiétements de la Russie et d'autre part par les conquêtes de Méhémet-Ali, Pacha d'Égypte, qui s'était emparé de la Syrie et voulait régner héréditairement sur cette province en même temps que sur l'Égypte.

L'Angleterre désirait à la fois écarter l'influence russe et détruire la puissance du Pacha qui se montrait hostile à son commerce. Méhémet-Ali allait conclure avec le Sultan une paix avantageuse pour lui lorsque l'intervention de l'Autriche arrêta les signatures. Le cabinet de Londres, guidé par sa répugnance à laisser au Pacha les avantages que se préparait à lui accorder la Sublime Porte, seconda la démarche du prince de Metternich. Son exemple entraîna la Prusse. La France qui, cependant, protégeait Méhémet-Ali, se joignit aux trois autres puissances afin de faire pièce à la Russie. Celle-ci, dissimulant son mécontentement de la campagne dirigée contre elle, ne voulut pas, par sa politique, se mettre en travers de celle du reste de l'Europe qu'elle n'était pas assez forte pour pouvoir braver et elle adhéra à une note adressée au Sultan le 27 juillet 1839 par les ambassadeurs accrédités à Constantinople. Les grandes Puissances offraient leur médiation entre la Turquie et son vassal.

La France se figurait que, partie au concert européen, elle parviendrait à assurer à Méhémet-Ali la conservation de ses conquêtes et l'accomplissement de ses rêves d'ambition. Elle fut vite dérompée. L'Angleterre, secondée par la Prusse, la Russie et l'Autriche, exigea que le Pacha fût réduit à la possession de l'Égypte et restituât ses autres conquêtes.

Thiers venait d'arriver au pouvoir. Il essaya d'amener secrètement un accord direct entre le Sultan et le potentat égyptien. Mais la négociation ne put demeurer secrète. Palmerston en fut averti et furieux de ce que la France eût subrepticement tenté de contrecarrer son action, il régla, sans en avertir Thiers d'aucune manière, avec la Russie, la Prusse et l'Autriche la question égyptienne par le traité de Londres du 15 juillet 1840. Ce traité sacrifiait, dans la plus large mesure, les intérêts de Méhémet-Ali,

menaçant même de lui enlever l'Égypte dans certaine éventualité.

La France, se croyant jouée et oubliant qu'elle avait elle-même tenté de jouer les autres Puissances, témoigna d'un déplaisir extrême. Des bruits de guerre coururent et l'on mit Paris en état de défense.

Le roi Léopold, qui se trouvait aux Tuileries en ce moment, se montra fort effrayé du spectacle offert inopinément à ses yeux. Il redoutait pour l'avenir de son pays, à l'indépendance encore mal affermie, les conséquences d'une guerre européenne. Dès le 26 juillet il poussa un cri d'alarme et écrivit à la reine d'Angleterre :

« Je ne puis vous cacher que les conséquences peuvent être très sérieuses, d'autant que le ministre Thiers est soutenu par le parti populaire et aussi insoucieux des conséquences que votre propre ministre des Affaires étrangères, et même plus, car Thiers lui-même ne serait pas fâché de voir ce qui existe, sans dessus dessous. Il est fortement imprégné des idées de renommée, de gloire, qui caractérisent partiellement l'ère de la République et l'époque impériale. Il ne serait même pas très inquiet de l'idée d'une Convention régnant de nouveau en France, et il pense qu'il serait l'homme fait pour diriger l'Assemblée, et m'a dit, l'an dernier, que, à son avis, c'était peut-être pour la France la plus puissante forme de gouvernement. »

Le roi des Belges paraît avoir été partisan d'une politique de modération envers Méhémet-Ali. De plus, le monarque blâmait la brutalité du procédé employé par Palmerston. Il essaya de tempérer les ardeurs du noble lord en faisant peser sur lui par la reine Victoria, par Wellington et par Melbourne, le premier ministre (1). Mais, malgré que le cabinet anglais n'approuvât pas unanimement la rupture de l'entente anglo-française, Palmerston, sans s'inquiéter des protestations de la France, des menaces de Thiers et de l'intervention du roi Léopold, poursuivit sa politique jusqu'à la soumission complète de Méhémet-Ali réduit bientôt à l'unique possession de l'Égypte.

(1) On consultera utilement à ce sujet l'ouvrage de BARDOUX, *La reine Victoria d'après sa correspondance*; le livre du vicomte DE GUCHEN, *La crise d'Orient de 1839 à 1841*, et *La monarchie de juillet* par CHARLETY.

Voyant ses efforts rester sans effet en Angleterre, Léopold I^{er} tenta de trouver appui pour ses tentatives de pacification chez un autre homme d'Etat. Il s'adressa au prince de Metternich. C'est la correspondance qu'il échangea à ce sujet avec le chancelier autrichien que nous publions aujourd'hui.

Le souverain belge pouvait-il avoir quelque espoir de se faire écouter à Vienne mieux qu'à Londres? Metternich avait observé dans la question orientale une attitude exempte de franchise et de bonne foi. Tandis que peu à peu il s'inféodait à la politique britannique, il laissait espérer à la France son appui dans la voie que suivait Louis-Philippe. Peut-être Léopold le crut-il vacillant dans ses vues et susceptible d'être converti au moins dans une certaine mesure. Le roi des Belges employa vis-à-vis du chancelier l'argument qu'il savait le plus puissant sur son esprit. Il lui exposa les dangers de révolution inhérents à une guerre que la France aurait déclarée à l'Europe. Pas plus que Léopold I^{er}, le chancelier ne méconnaissait ce danger. Mais, hypnotisé par les affirmations de Palmerston, il ne croyait pas à la guerre. Si celle-ci avait été certaine à ses yeux, il aurait tout fait pour l'éviter, car il savait l'Autriche incapable de la tenter à ce moment. Mais lorsqu'il eut la certitude que, malgré les manifestations du mécontentement français, Louis-Philippe resterait pacifique, il laissa Palmerston continuer sa politique d'agression contre Méhémet-Ali et d'humiliation pour la France. Il assouvissait ainsi sa vieille rancune contre la monarchie de juillet et contre Thiers, et il était heureux de ruiner l'influence française en Egypte où elle confretrait le développement du commerce autrichien. Il faut ajouter que lorsque Louis-Philippe eut amené Thiers à donner sa démission et l'eut remplacé par Guizot, Metternich s'employa à ramener la cordialité dans les relations internationales européennes.

Les lettres de Metternich intéresseront non moins que celles de Léopold I^{er}. Elles appo- tent un élément important à la psychologie du célèbre homme d'Etat qui s'y révèle orgueilleux au plus haut point, naïvement vaniteux même, persuadé de son infailibilité.

Léopold I^{er} au prince de Metternich

Bruxelles, 21 mars 1840.

Ce qui se passe chez ma dangereuse voisine la France, c'est cela qui mérite notre attention, et cela ne me plaît guère depuis ces derniers temps (1). Il ne faut jamais oublier que tout le mal que nous avons souffert pendant les cinquante dernières années nous est venu de là. Même si l'Europe est mieux organisée maintenant pour la résistance, on ne peut pas encore se dissimuler quel sauvage désordre la France serait encore à même de provoquer si on irritait imprudemment cette masse de matière inflammable. L'Angleterre semble souvent l'oublier et traite la France d'une manière réellement étourdie. C'est pourquoi je fais appel à l'aide de Votre Altesse; vos rapports avec l'Angleterre sont maintenant excellents, et ce que vous pourriez dire et conseiller aux Anglais ferait une grande impression. Un accord passable entre la France et l'Angleterre assurerait la paix de l'Europe et écarterait toute rupture, toute guerre. Provisoirement l'avantage a été du côté de l'Angleterre et on n'a pas toléré que la France s'appropriât la moindre chose; on ne peut pas dire

(1) L'état de l'esprit public en France justifiait ces appréhensions du roi Léopold. « L'opinion générale vers 1830, écrit M. CHARLETY à la p. 166 de son *Histoire de la monarchie de juillet*, t. V, de l'*Histoire de la France contemporaine* » publiée par ERNEST LAVISSE poussa le gouvernement français à se montrer belliqueux. L'esprit de propagande comprimé depuis neuf ans se réveillait : le désir de gloire napoléonienne renaissait. Le théâtre, la chanson, l'image remettaient en honneur la grande légende. Les Français croyaient avoir à prendre une revanche d'un long effacement. La coalition avait longuement et passionnément opposé à la politique royale une politique « nationale », et c'est à cette attitude surtout qu'elle avait dû son succès électoral. Les jeunes doctrinaires, de même que Chateaubriand en 1832, pensaient et disaient que la monarchie orléaniste devait conduire la France à ses vraies destinées, à ses frontières naturelles, à la gloire, à la victoire. C'était le sentiment des fils du roi. La politique extérieure, jusque là cantonnée dans le secret des chancelleries, devait s'appuyer désormais sur une opinion publique exprimée par les représentants de la nation ».

qu'une telle politique ait réjoui la partie la plus ardente de la nation française, et, dans ces derniers temps, on a éprouvé beaucoup d'amertume à Paris à l'égard des procédés anglais. Jusqu'à présent tout s'est passé d'une manière supportable, mais il ne faut pas en injérer — que l'on pourrait impunément blesser l'amour-propre des Français; un beau matin un malheur pourrait s'abattre sur nous; il serait trop tard et personne ne serait à même de deviner tous les effondrements qui pourraient en résulter. Il est indispensable que Votre Altesse interviene; personne ne le peut mieux que vous et personne ne peut espérer un succès aussi complet que vous.

Le prince de Metternich à Léopold I^{er}.

Vienne, le 27 avril 1840.

J'ai appris avec regret que le changement de ministère en Belgique a eu lieu contre le gré de Votre Majesté (1). Personne n'y gagnera et c'est justement pour cela que la faction radicale aime les événements de ce genre.

Je suis un vieil observateur des choses humaines, et, doué d'une dose heureuse de sang-froid et de sentiments ardents, je parviens toujours à me maintenir personnellement en équilibre. Ceci fait que je ne vois pas seulement les choses telles qu'elles sont, mais que fréquemment — et je m'étonne qu'il n'en soit pas de même chez d'autres hommes qui pensent — je découvre le côté dangereux de ces choses. Ainsi je [veux soumettre à Votre Majesté une considération qui s'est imposée à moi immédiatement et avec force, à la première lecture du discours prononcé récemment à la Chambre des Pairs par M. Thiers en faveur des fonds secrets (2).

Quel égarement sans fin dans toutes les notions — qui doit exercer une influence non seulement sur un Etat à constitution représentative, mais encore sur toutes les formes d'Etat — ne se dégage pas de paroles telles qu'en prononce cet homme, petit, mais incontestablement habile et plein d'esprit.

Voici quelques-unes de ces paroles :

« Sur un point grave, je me suis trouvé en dissentiment avec la Royauté.

« Un jour enfin est venu, où nous pouvions, sans sacrifier aucune conviction, accepter le pouvoir, et nous l'avons accepté, quelque difficile que fût aujourd'hui l'exercice du pouvoir.

« Cela signifie-t-il que nous arrivons pour gêner le libre exercice des pouvoirs? pour réduire la royauté ou l'un des deux autres pouvoirs à un rôle secondaire?

« Nous vouerons nos efforts pour mettre notre conviction en harmonie avec celle des trois pouvoirs de l'Etat.

« Voilà dans quel sens nous entendons le gouvernement parlementaire. »

Quelle est maintenant la seule conséquence logique possible de ces paroles, car les paroles supposent du moins des idées, et c'est pour cela qu'elles méritent une analyse.

Thiers qualifie son appel à la présidence du conseil des ministres de l'expression : mon avènement au pouvoir? Depuis quand la tête ou le bras sont-ils le corps tout entier? Depuis quand un ministre et a fortiori un ministre est-il autorisé à s'appeler le pouvoir et ce par opposition avec les Pouvoirs (Roi, Chambre des Pairs, Chambre des députés), d'où il ressortirait qu'il y a dans l'Etat quatre pouvoirs, dont le plus puissant devrait être le Ministre, quand ce ne serait que parce que réuni dans une seule main, il se trouverait placé en face de trois pouvoirs séparés les uns des autres!

Et voilà comment on parle aujourd'hui, et ce qui est pire, de telles paroles ne soulèvent pas de protestations! La Chambre des Pairs n'est pas disposée favorablement à l'égard de Thiers, et néanmoins la fausse doctrine, bien que tout le reste soit peu de choses en comparaison d'elle, n'a été relevée par personne, pour déshonorer et sauver le principe du système représentatif, ni même pour prouver que l'on ne peut pas impunément dire des sottises. Ces gens ont des yeux et ne voient pas, ils ont des oreilles et n'entendent pas, car

(1) Voir la lettre de Léopold I^{er} du 21 mars 1840, dans la *Revue catholique* du 7 octobre 1927.

(2) Metternich n'avait pas vu sans répugnance le roi Louis-Philippe confier le ministère à M. Thiers. Il avait conservé des ressentiments contre ce dernier à raison de son attitude dans l'expédition d'Ancone, dans l'adoption des vingt-quatre articles, dans la question de l'intervention en Espagne. Il voyait dans son arrivée au ministère « la conséquence nécessaire de la révolution de juillet et une période nouvelle dans la révolution des cinquante dernières années équivalant à la déchéance du pouvoir royal en France et tendant à y réaliser le régime républicain. » Cf. Vicomte DE GUTCHEN, *La crise d'Orient de 1839 à 1841*, p. 255.

leurs sens sont émoussés! La situation, Sire, est semblable dans toute l'Europe occidentale.

Ce que vous sentez et regrettez n'est que la conséquence d'un tel état de choses — choses qui ne sont ni plus ni moins que le développement et la vie des empires! A cette vie et à ce développement sont opposées des individualités isolées qui honorent l'ambition de l'argent et de l'influence comme des idoles et tournent comme des papillons de nuit autour des flambeaux jusqu'à ce qu'ils tombent les ailes brûlées. Voilà où en sont arrivés le monde et ses progrès.

Votre Majesté dit que la France est un dangereux voisin et que ce qui s'y passe ne Lui plaît guère et est digne de l'attention générale. Je suis parfaitement d'accord avec Elle à ce sujet et j'ajoute que cela n'est pas vrai uniquement dans le présent, mais encore dans le passé. La France est un pays perdu — comme les pays peuvent l'être — et une source intarissable de malheurs pour toute l'Europe. Lorsque les fondements de l'ordre sont démolis dans un empire, il faut plus d'une vie d'homme pour remettre cet Etat en équilibre avec lui-même et avec ses voisins. L'élément que l'on appelle la propagande n'est pas simple. Des individus sont des propagandistes parce que cela flatte leur esprit ou leurs calculs personnels; mais, à côté de cela, il y a la propagande que l'Etat fait lui-même et qui trouve sa raison d'être dans la tendance à rejeter sa propre détresse sur d'autres et à établir l'égalité. C'est là la véritable raison d'être de la propagande constitutionnelle. Aussi longtemps qu'un Etat est fermement assis, l'idée d'une telle manœuvre ne lui vient pas; cela n'arrive que lorsque la constitution existante chancelle. L'Angleterre nous en donne un exemple vivant. Ce n'est que depuis la Réforme — pour citer un exemple — que la propagande anglaise est née et poursuit sa voie.

Je partage entièrement le sentiment de Votre Majesté en ce qui concerne les relations politiques, entre l'Angleterre et la France. Ce que l'on appelle alliance entre ces deux pays est un mot et non un fait; on a voulu la limiter uniquement aux cas, où il s'agit de sauver l'apparence sans mettre un terme à la rivalité fatale qui règne entre les deux Etats. Une rupture serait un malheur, et je ne connais personne qui ose la souhaiter. Votre Majesté est en rapport trop intimes avec les gouvernants anglais et français pour ignorer l'attitude adoptée par l'Autriche à l'égard de chacun de ces deux Etats, et vous savez en conséquence que cette attitude est toujours conciliatrice là où des extrêmes se manifestent. Une telle attitude est d'ailleurs difficile à conserver et elle n'est possible qu'à ceux qui s'appuient fermement sur les principes du droit international, qui rendent, sans se cacher, hommage à la vérité et ne font pas de distinction entre le danger et le mal. Cette voie est universellement connue, et comme telle elle peut être recherchée avec profit pour tous ceux qui savent distinguer le mensonge de la vérité. Une grande partie de l'Europe se trouve dans une mauvaise situation. Notre véritable souci est de préserver la partie qui est encore saine des maux dans lesquels les Etats comme les hommes tombent plus facilement qu'ils ne parviennent à se dépêtrer d'un filet une fois qu'ils s'y sont laissés prendre.

Je prierais Votre Majesté de me pardonner cette lettre philosophique si je ne savais que vos sentiments s'accordent avec mes vœux.

Léopold I^{er} au prince de Metternich

Laeken, le 25 mai 1840.

Permettez-moi de vous exprimer ma reconnaissance la plus vive pour votre lettre si infiniment intéressante et si instructive du 27 avril dernier. Nous sommes malheureusement malades en Europe occidentale et Votre Altesse juge avec une grande et profonde connaissance les symptômes de la maladie. Nous ne pouvons pas guérir le malade immédiatement car le mal est chronique; il ne nous reste donc qu'à continuer à employer le système que Votre Altesse a suivi avec tant de sagesse et de persévérance, afin de préserver les parties saines de la contamination et d'éviter qu'une crise aiguë n'éclate. A cette occasion je ferai toujours appel au secours de Votre Altesse, et je suis persuadé que ce secours me sera toujours accordé. Mon souci est le suivant : il est évident que nous avons beaucoup d'aven-

turiers politiques parmi nos hommes d'Etat; si la situation se complique de telle façon qu'il ne leur soit plus possible de la débrouiller, il ne leur restera plus qu'à machiner une guerre. Ceci n'est pas facile, car le petit esprit bourgeois qui règne à la Chambre française est encore assez pratique pour refuser de se prêter à des entreprises dont ils devraient payer les débuts de leur propre argent. Il ne peut cependant pas échapper à la connaissance exacte que Votre Altesse a de la France, qu'il pourrait se présenter des cas dans lesquels on pourrait, en jausant adroitement les faits, exciter grandement le sentiment national en France, et que de grandes décisions seraient prises aux premiers feux de l'enthousiasme. La Chambre s'en repentirait vraisemblablement bientôt, mais il serait trop tard, car la poussée venant de l'extérieur exercée par la masse de jeunes gens oisifs, intelligents et courageux rendrait tout arrêté impossible. Bien qu'à l'heure actuelle la question d'Orient se présente sous un jour plus favorable, elle est néanmoins encore telle qu'il faut la traiter avec une grande prudence. Car lord Palmerston avait conçu sérieusement l'idée d'envoyer des troupes russes en Asie mineure; il n'y a pas encore tout à fait renoncé, et il y trouve une analogie avec l'expédition d'Anvers. Lord Melbourne (1) a toujours été très prudent et adversaire de toute mesure violente. Lord Beaulieu (2) a à peu près la même conception.

J'en reste à ce que Votre Altesse a exprimé à Wiesbaden (3). On désire l'intégrité de la Porte, et pour la soustraire à toute influence extérieure, il faut chercher à organiser sa position de telle manière qu'aucun danger immédiat ne la menace de la part de l'Egypte. A cet effet les Egyptiens devraient restituer à la Porte le district d'Adana et une portion aussi grande que possible de la Syrie. Toutefois il ne faut pas exiger trop à la fois de Méhémet-Ali. Votre Altesse faisait remarquer en outre qu'il ne fallait pas abandonner l'avantage de la forme. La Porte a de tous temps eu des vassaux qui étaient indépendants en fait mais qui étaient néanmoins ses sujets en principe. Paswan Oglu de Widdin, Ali Pacha de Janina, et tant d'autres, en sont la preuve. En conséquence, l'intégrité de la Porte ne subira aucun préjudice si on laisse à Méhémet-Ali des territoires que l'on ne pourrait pas lui prendre actuellement sans danger. En outre, l'idée d'envoyer des Russes en Asie Mineure est fort scabreuse. Si on veut que la Turquie subsiste, il faut bien que la vie proprement turque se maintienne quelque part; en Europe elle est en décadence, mais en Syrie elle subsiste encore quelque peu. L'entrée de troupes russes dans ce pays ne peut avoir que deux conséquences : ou bien la population turque s'opposera les armes à la main à cette armée de secours, ou bien la dernière étincelle de la vie turque sera affaiblie, humiliée, écrasée.

De plus la Russie ne doit pas éprouver une grande inclination pour une expédition de ce genre, celle-ci devant être aussi coûteuse que périlleuse. Actuellement on est parfaitement favorable à l'accommodement que vous avez approuvé (4). Le statu quo coûtera pourtant beaucoup à Méhémet-Ali et le rendra très docile.

Le prince de Metternich à Léopold I^{er}

Vienne, le 27 juin 1840.

J'ai reçu avec une reconnaissance sincère la lettre de Votre Majesté qui m'a été remise par M. votre frère. Je partage entièrement les opinions que Votre Majesté exprime dans cette lettre, mais cela n'aide pas à grand chose. A notre époque, plus ou moins troublée, des questions qui devraient être faciles à raison de leur nature, deviennent difficiles, et celles qui sont réellement difficiles sont traitées par les génies du jour comme si elles ne présentaient absolu-

(1) Premier lord de la Trésorerie.
 (2) Ambassadeur britannique à Vienne.
 (3) Le roi et Metternich s'étaient rencontrés dans cette localité.
 (4) Metternich, au mois de mai 1840, avait dressé un projet de partage de la Syrie entre la Turquie et l'Egypte, projet laissant au pacha le pachalik de Saint-Jean d'Acre, y compris la place. Le chancelier admettait, mais en espérant qu'on ne devrait pas y recourir, l'emploi de moyens de contrainte contre Méhémet-Ali. Cf. Vicomte DE GUTCHEN, *La crise d'Orient*, p. 288.

GRAND PÈLERINAGE en ESPAGNE et en FRANCE sous la direction du R. P. Louis HUMBLET S. J., de la Résidence du Gesù, à Bruxelles.

Départ le 20 Août 1928

S'adresser aux PÈLERINAGES EDGARD DUMOULIN, 147, BOULEVARD ADOLPHE MAX, 147, BRUXELLES

ment aucune difficulté. Cette règle se vérifie dans la manière de traiter la malheureuse question d'Orient qui est si confuse : pour moi je n'ai rien de neuf à dire à ce sujet, car, dès les premiers jours, nous avons exprimé franchement notre manière de voir, la seule juste et possible, quant au fond et à la forme de cette affaire, et nous n'avons pas changé d'avis depuis lors. Aussi longtemps que le cabinet anglais sera divisé, le mal croîtra et étouffera le bien. Il y a lieu de mentionner en outre la dissension qui existe entre les deux puissances navales et qui s'aggrave chaque jour. Il est difficile à des tiers d'intervenir entre elles. Nos armes sont la saine raison et une impartialité inviolable, deux éléments supérieurement honorables, mais qui, comme le bon grain, sont étouffés par des mauvaises herbes de tous genres. Je suis trop vieux et je connais trop bien les différentes situations pour ne pas appeler les choses par leur nom et pour ne pas essayer tout au moins de garder le point de vue adopté par la Cour impériale dans toutes les situations compliquées.

A. DE RIDDER,

Directeur général au ministère des Affaires étrangères.

(A suivre.)

Un Curé doit-il être un saint ?

Plaidoyer contre mes amis

Il sera dit que mes préfaces me porteront malheur. Ce n'est pas assez qu'elles me fassent des ennemis : voici que celle de ce sacré curé Pecquet voudrait me ravir mes amis.

Si inimicus maledixisset mihi... Or, en ouvrant ce matin la *Revue Catholique*, je tombe sur l'amical et caustique réquisitoire de Masseron, mué en procureur. Vlan ! je me tâte encore de ce coup, que voici surgir en deuxième vague — *tu quoque* ! — le bienheureux Paul, hargneux, horripilé, terrible, brandissant, comme les foudres de Zeus, des « termes forts et excessifs », qu'il « n'oserait jamais publier » et qu'il publie quand même : tous deux lancés contre mes lignes et groupés en colonne d'assaut par un troisième ami (l'est-il encore, au moins ?), cet enfant terrible d'Omer — *qui mecum dulcis capiebas cibos*... Patratas ! quelle dégelée ! et m'arrivant de là ! Alexandre, Paul, Omer ! Que me restera-t-il, juste ciel ? Serai-je réduit à me retirer chez les Chartreux, les *Tristes* d'Ovide dans ma poche ? Qu'ai-je fait pour mériter le sort du saint homme Job ?

Simplement ceci — que je croyais, hélas, méritoire : après avoir, sans marchander, dit tout le bien que je pensais de cet aimable abbé Pecquet, je me suis permis d'affirmer qu'il eût pu l'être davantage, et qu'un curé devait être un saint. Cela est-il donc si condamnable, si faux, si...

— Mais non, me crient-ils en chœur, nous n'avons pas dit cela : nous trouvons — c'est Masseron, l'avocat, qui fait la manœuvre — que vous avez tout à fait raison. Mais vous êtes un intransigeant, comme ce maladroît de saint François. Et c'est pourquoi — oh, ces avocats ! — c'est pourquoi je ne veux pas de vos restrictions, et c'est l'abbé Pecquet qui a raison de préférer la tabatière à la discipline.

L'attaque ainsi préparée, Mangin, je veux dire Cazin fonce (chacun sait que le cher Paul a le naturel brutal et féroce du bison) : le Père Lekeux — il ne dit plus Martial, hélas — est insupportable, il m'agace, il m'horripile, il me dégoûte, lui et cette bande de fanatiques ! — Ce qu'il faut s'entendre dire de ceux qu'on aime !... Ah ! méchant Paul ! Mais je veux vous pardonner : vous aviez certainement oublié ce qu'il y avait dans votre lettre, quand,

toujours trop bon, vous avez cédé aux manigances de ce soutrois d'Omer.

C'est vrai, après tout, qu'« ils n'ont pas dit cela » — c'est comme ces autres, qui n'en voulaient pas à la mystique, eux —. Mais pourquoi, sitôt lues ces philippiques, ai-je eu nettement l'impression qu'ils l'avaient dit, qu'ils voulaient le dire ? Oui, je n'en démors pas, c'est cela qu'ils ont voulu dire, sans l'affirmer. Car enfin l'unique cause de leur colère et de leurs articles c'est que j'ai dit le contraire : qu'un curé devait être un saint. Je connais ce langage : « Mais oui, nous devons mourir, mais laissez-nous tranquilles, vous êtes funèbre ! Mais oui un curé doit être un saint, c'est entendu, mais laissez-nous la paix : l'abbé Pecquet n'est-il pas un brave homme ? et si amusant ! Qu'a-t-il besoin d'être au surplus un saint ? » Traduisons : « Il doit l'être, mais cela n'est pas nécessaire du tout. »

Aussi je n'ai fait qu'un bond jusqu'à la bibliothèque, et j'en reviens, après cinq minutes, chargé d'une manne d'arguments péremptoirs : les Pères et les Docteurs.

Ils me diront, évidemment : ce n'est pas la peine, vous tapez à côté. Eh, tant pis, c'est leur faute : devant cette offensive concentrique, j'ai fait appel à l'artillerie lourde. C'est toujours comme cela avec ces attaques brusquées : on s'affale, on lance tout ce qu'on peut à la tête de l'ennemi. Eh bien, attrapez-moi ça ! Tant pis si ces gros obus tombent à côté — tant mieux, je ne veux pas casser les jambes du bienheureux Paul après lui avoir cassé les bras : je le trouve bien trop précieux pour vouloir lui casser quoi que ce soit et je n'oublie pas que ceci est une guerre d'amis. Et puis cela tombera toujours quelque part. Et il ne me déplaît pas d'avoir l'occasion de le redire : Un prêtre doit être un saint ! Un prêtre doit être un saint.

Voici mes références. Tenez-vous bien :

Monsieur Olier (il fait autorité) : « Le prêtre est un prodige de grâce, et si le mot de monstre se pouvait prendre en un bon sens, on pourrait dire que c'est un monstre de sainteté. »

Ne m'objectez pas, cher Cazin, que *saint* a ici le sens de *ἅγιος*, consacré, sanctifié, et non celui de *ἅγιος*, saint. (Puis-je vous faire remarquer à ce propos qu'on lit, dans l'Ancien Testament : *ἀγαθὴ ψευδῆ, καὶ ἅγιος ἔσθη, ὅτι ἅγιος ἐστὶ ἐγὼ ὁ θεὸς ὑμῶν* (Levit. XI, 44), ce qu'Origène a soin de faire remarquer dans son commentaire : « *Sanctus, Græcè ἅγιος, quasi extra terram esse significat* ?) Vous y perdez votre grec, comme Masseron perdit chez moi, parait-il, son latin, et quand vous emploieriez l'araméen, vous n'empêchez pas les prêtres de devoir être des saints : *ἅγιος, ἅγιος*, vous opposez des alliés : ces termes sont corrélatifs : on doit être saint dans la mesure où l'on est sanctifié, la charge correspond à la grâce.

Oui, clamez-vous, être saints, mais pas être des saints, des saints à discipline et à extases — des saints à canoniser, précise l'ami Masseron ! Eh, mes chers, pensez-vous donc que je ne veuille que des curés canonisés ou canonisables ? Mais non, mais non. Et je fais même bon marché de la discipline et de l'extase, qui sont les deux choses les moins indispensables à la sainteté. Elles ne sont là que parce que je les ai jugées d'un heureux contraste avec la tabatière et le sourire de l'abbé Pecquet : des littérateurs comme vous auraient dû comprendre cela. Quand je dis que les curés doivent être des saints, j'entends précisément qu'ils doivent être saints : comme lorsqu'on dit d'un excellent chrétien ou d'un religieux exemplaire : « C'est un saint » sans ajouter qu'on déclare se soumettre au décret d'Urbain VIII. Et, ma foi, cela peut aller — réjouissez-vous — avec la tabatière et la cigarette. Soyez franc, mon cher Masseron : n'avez-vous pas brûlé, dans ma cellule, la boîte que je vous passai moi-même en guise de cendrier, et qui me servait à enfermer les papillons de nuit ? J'y ai voulu en mettre un l'autre

E. Rosar & C^{ie} (Ancienne Maison L. SIMONON & C^{ie})

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SIMPLE

22, rue d'Arenberg, BRUXELLES

BANQUE-CHANGE

Comptes de dépôts à vue et à terme. — Comptes de quinzaine. — Exécution d'ordres de Bourse sur toutes places financières. — Renseignements financiers.

Location de Coffres-forts

BANQUE DE l'Arrondissement d'Anvers

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social :
Longue rue Neuve, 107-111
ANVERS

Succursale :
Rue Théophile Roucourt, 2
BERCHEM-lez-ANVERS

Comptes chèques. — Ouvertures de crédit.
Comptes à terme. — Comptes de quinzaine.
Caisse d'épargne. — Location de coffres-forts, etc.

SANDEMAN

(REGISTERED TRADE MARK)

Porto et Sherry

Anvers
29, rue du Mai

Bruxelles
83, boul. Adolphe Max

N. B. — Tous nos vins sont garantis purs d'origine.

PYRÉNÉES, SAVOIE, BRETAGNE, SUISSE, ITALIE, TYROL

Voyages de Grand Tourisme à Lourdes et aux Pyrénées

en concordance avec les Grands Pèlerinages

Départs accompagnés d'un guide ; 21 août et 11 septembre 1928

EDGARD DUMOULIN

(Agence
de
Voyages)

MAISON CATHOLIQUE, DE TOUT PREMIER ORDRE

147, boulevard Adolphe Max, 147, Bruxelles

(Ne pas confondre avec une maison homonyme)

Demandez nos brochures de voyages ÉTÉ et HIVER, envoyées gratuitement sur demande.

Les Grandes Maisons d'Enseignement de Belgique

Institut des Sœurs de Sainte-Marie DE NAMUR

Pensionnats, Demi-pensionnats, Externats
— Jardins d'enfants et classes primaires —
Humanités modernes et Sections professionnelles

Cours supérieurs

Sections commerciales, cours de sténo et dactylographie, préparatoires à l'obtention de diplômes.

Sections familiales, cours de ménage, de pédagogie, de puériculture.

Sections artistiques, dessin, peinture, arts appliqués, examens de piano devant un jury du Conservatoire.

Namur, rue du Président, 24. Le pensionnat sera prochainement transféré sur les hauteurs de Jambes.

Bruxelles-Nord, Schaerbeek, rue de la Fraternité, 9.

Bruxelles-Midi, St-Gilles, rue Emile Feron, 5.

Huy, rue Van Keerberghé, 12.

Châtelet, rue Neuve, 26.

St-Gilles, école professionnelle supérieure. — Atelier d'art décoratif. — Diplômes officiels.

Huy, école normale agréée de l'Etat.

Châtelet, école moyenne professionnelle ménagère. — Diplômes officiels.

Maisons en Angleterre, au Canada et aux États-Unis d'Amérique

Missions au Congo Belge ;

LEVERVILLE (Kwango)

IPAMU (Kasaï)

Institut ST-NICOLAS

sous la direction

des Frères de N. D. de Miséricorde

Chaussée de Mons, 1421

(Tram Z à la place Rouppe)

Études primaires

et

Humanités modernes

Situation exceptionnelle, 10 hectares

Humanités Modernes

Préparation à l'École militaire et aux Écoles spéciales des Universités

Écoles Commerciales :

Moyenne et Supérieure - Diplôme de Licencié en Sciences Commerciales

CLASSES PRÉPARATOIRES

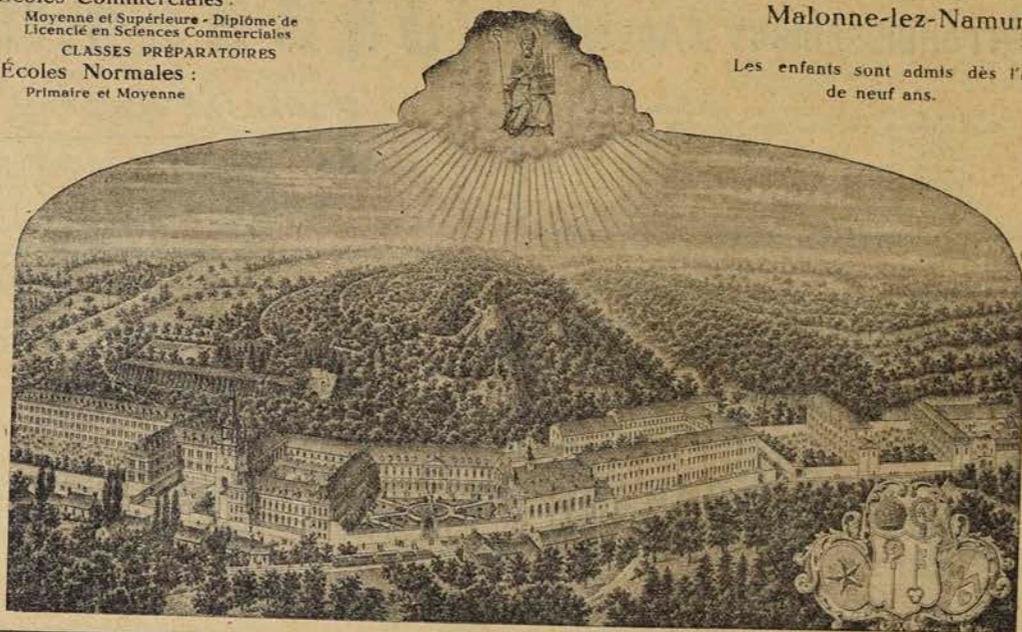
Écoles Normales :

Primaire et Moyenne

INSTITUT ST-BERTHUIN

Malonne-lez-Namur

Les enfants sont admis dès l'âge de neuf ans.



soir, il s'est échappé par le trou. Une autre vous attend. Je n'ai quant à moi, aucun remords des quelques milliers de pipes que je grillai au front. Et quant à Décadi, ce n'est pas moi, allez, qui ferai des reproches à ce délicieux gamin. Décadi n'est pas un saint, mais il n'est pas curé, lui, il n'est qu'un pauvre cher gosse.

Or voici ce que c'est qu'être saint, ou être un saint, et comment un prêtre doit l'être — c'est toujours M. Olier qui parle :

« Le prêtre... étant rendu participant de Jésus-Christ ressuscité et déclaré prêtre en sa résurrection, doit être dans un éloignement intérieur et dans une distance infinie du monde. Il doit être dans une impossibilité morale d'aimer rien de la créature, parce que son état tout spirituel et tout divinisé en Dieu, le fait passer dans la sainteté divine et dans l'éminence de son être opposé à ce monde.

« ... Il ne doit plus s'amuser à voir les beautés du monde, il ne doit plus se satisfaire dans ses plaisirs, il doit être mort à tous ses biens, à cause de ce qu'il contemple en Dieu... C'est pourquoi le prêtre doit renouveler souvent en soi les mortifications et les austérités... Il doit être animé de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui a été déclaré prêtre et pontife selon l'ordre de Melchisédech, pour récompense de s'être fait hostie immolé à la croix.

« ... Comme le prêtre doit être intérieurement consommé en Jésus-Christ, il faut que son cœur soit rempli continuellement des hommages de sa religion, qu'il soit dans un état perpétuel d'adoration, d'amour et de révérence; qu'il soit une hostie toute de louange pour Dieu, que son sacrifice, en un mot, soit un parfait holocauste. *Le prêtre doit être si pénétré du feu divin, et tellement consommé en Dieu pour être au point de perfection où le sacerdoce l'appelle, qu'il n'ait plus rien de ses premières faiblesses, qu'il ne reste rien dans son cœur de ses affections dérégées, que tout en lui se trouve divinisé.*

« ... Pour cela, ils seront morts à tout l'extérieur du monde... Ils seront morts aux coutumes du siècle et aux usages du monde, retranchant de leurs entretiens tout ce qui pourrait s'y trouver de conforme... Ils seront aussi morts à eux-mêmes, et ne se soucieront non plus de ce qui les regarde que s'ils n'étaient plus... à cause qu'étant consommés avec Jésus-Christ en Dieu, ils n'ont plus rien à eux-mêmes. Il ne doit plus y avoir de moi dans un prêtre : car le moi des prêtres doit être converti en Jésus-Christ, qui leur fait dire à l'autel, *ceci est mon corps*; comme si le corps de Jésus-Christ était le corps même du prêtre.

« ... Les prêtres sont les suppléments de Jésus-Christ qui accomplissent ce qui manque à sa religion : car il se sert d'eux pour se multiplier lui-même.

« ... Le prêtre doit donc être comme un Jésus-Christ louant, adorant, bénissant, glorifiant son Père. Il doit être une hostie de louange, dont le cœur doit être occupé et converti en bénédictions, en hommages et en révérence perpétuelle, qui est l'état de Notre-Seigneur au très-saint sacrement de l'autel, où il est hostie vivante, hostie religieuse, hostie qui rend à Dieu, le plus parfaitement qu'il se puisse concevoir, tous les devoirs de la religion. » (1)

Ne vous semble-t-il pas que nous voici assez loin de ce pauvre abbé Pecquet, et singulièrement près de ce que je souhaitais qu'il fût ? « ... le curé Pecquet ne pensant qu'à Dieu, ramenant à Dieu tous ses discours, toutes ses... » je me suis arrêté là : j'ai eu tort, et je suis gré à mes amis de me donner le moyen d'achever ma pensée, et en bonne compagnie. Ecoutez saint Thomas (oui, saint Thomas. Ah!...)

« Par l'ordination sacrée le prêtre est député aux plus hautes offices : ceci requiert de lui une plus grande sainteté intérieure que celle qu'exige l'état religieux lui-même, car dit S. Denys, les ordres monastiques doivent suivre les ordres sacerdotaux, et monter aux choses divines à leur imitation. C'est pourquoi, toutes choses

égales d'ailleurs, un clerc constitué dans les ordres sacrés pèche plus gravement s'il fait une chose contraire à la sainteté, qu'un religieux qui n'a pas reçu les saints ordres. » (1)

Et ce commentaire du cardinal Mercier :

« Dites-moi, mes bien chers Confrères, est-il encore besoin de vous demander si vous devez être parfaits ?

« ... L'Eglise ne vous a pas permis un instant de vous faire illusion sur les conséquences morales de votre sacerdoce. Dès le jour de votre consécration, elle vous a précisé la signification de vos engagements. » Notre-Seigneur, vous disait-elle, par ses paroles et ses exemples, a affirmé l'obligation qui incombe aux ministres de l'Eglise d'être, intérieurement par la foi et extérieurement par les œuvres, parfaits : « *Dominus... docuit verbo simul et facto, ministros Ecclesiae suae, fide et opere debere esse perfectos.* »

« ... N'eussiez-vous pas charge d'âmes, vous êtes, de par votre vocation officielle à l'exercice du culte religieux dans l'Eglise, de par la sublimité de vos fonctions au service du Christ à l'autel, obligés à la sainteté intérieure; vous y êtes plus strictement obligés que ne l'est le religieux par sa profession.

« ... Est-il bien nécessaire, après cela, de répondre à la question de savoir si la perfection dont s'honore l'homme des monastères s'impose au clergé diocésain ? Non seulement elle est de mise chez lui, autant et plus que chez le moine; mais il y a surtout, entre les deux, cette différence, qu'il suffit qu'elle soit chez ce dernier un programme de vie, une espérance, tandis qu'il est de rigueur qu'elle soit chez lui une réalité accomplie. » (2)

Le religieux doit devenir un saint, le prêtre doit l'être.

Je pourrais citer encore Gibbons (3) *L'Imitation* (4) (je puise au hasard dans mon tas de munitions : je l'ai dit, l'attaque m'a affolé), le Concile de Trente, S. Cyrille d'Alexandrie (5) S. Jean Chrysostome (6), S. Ambroise (7), Albert le Grand (8), le chanoine Halflants — il est, cette fois, de mon côté (mon Dieu vais je récupérer un ami, risquant d'en perdre trois ? etc.), je préfère inviter mes méchants contradicteurs à parcourir, dans le *Pontifical*, les cérémonies de l'ordination sacerdotale : d'un bout à l'autre, ce n'est qu'une invitation, une sommation faite aux ordinands de « bien considérer le fardeau mis sur leurs épaules », de « ne monter à cette charge qu'avec une grande crainte » d'avoir « à se mortifier en tout, à être fondés en la double charité de Dieu et du prochain, à être parfaits, à mener une vie sainte et religieuse. »

Vraiment il faut avoir le mauvais esprit pour s'étonner, pour s'agacer, après cela, de ma proposition : Un curé doit être un saint. C'est celle de l'Eglise. Tenez, mon cher Masseron, j'ai eu, à vous dire cette mauvaise pensée — et pardonnez-la moi — que si je n'étais pas fort en histoire, vous ne l'étiez guère en théologie — ce qui d'ailleurs n'est pas votre métier. Croyez-moi, c'est le bienheureux Paul qui a raison : le monde est mauvais juge en matière. Ecoutez plutôt l'Eglise. — A propos, encore une cigarette ?

Vous me trouvez intransigeant : Elle l'est. Il y a des intransigeances qui s'imposent. Non, jamais l'on ne me fera prêcher aux prêtres une demi-perfection. Celui qui me le prêcherait à moi, je le chasserais comme un assassin, avec ma corde. Je ne veux pas commettre ce crime envers d'autres, leur dire : Reposez-vous, c'est assez. Celui qui s'arrête recule, nous n'avons jamais fini de nous sanctifier, et le prêtre moins que quiconque, car étant au sommet de la dignité il a sa place au sommet de la sainteté. Ah ! laissez-moi donc gémir sur l'insuffisance des prêtres — et sur la mienne toute

(1) 22 q. 184, art. 8.

(2) *La vie intérieure. Appel aux âmes sacerdotales.*

(3) *L'Ambassadeur du Christ.*

(4) L. IV, chap. V.

(5) *De ador. spir. et verit.*

(6) *De Sacerdotis.*

(7) *De dignitate sacerdotali.*

(8) *De adhaerendo Deo.*

(1) *Traité des saints Ordres.*

la première — : c'est ainsi qu'on commence à se convertir, et non pas à se frotter le ventre en répétant : c'est déjà bien beau comme cela!

Vous craignez que je ne décourage les hommes de bonne volonté. La belle affaire de les encourager à persévérer dans la médiocrité ! Il n'y sont déjà que trop portés, allez ! La vérité c'est qu'il faut leur apprendre à viser au-dessus du but. C'est le procédé de l'artilleur. Ce fut celui de saint François. Oûi, s'il avait été moins intransigent, l'ordre franciscain fût allé en paix son petit trantran. Mais eût-il produit Jean de Stroncone, Bernardin de Siemie, Jean de Capistran, Jacques de la Marche, les déchaussés et les alcantarins, et tous ceux qui, enivrés de la folie de François, n'ont pas voulu de la dispense du Testament, et ont recommencé et recommencent toujours à réaliser ce qu'il a voulu ? Étudiez donc un peu l'histoire franciscaine à ce point de vue-là (Vous voyez que je ne m'en désintéresse pas tant que cela). Non, François devait être intransigent, il devrait être fou, c'est sa beauté à lui, et sa force. Si vous osez soutenir qu'il eût dû être raisonnable, je deviendrais tout de bon votre ennemi. Dites aussi bien alors que si le Christ s'était montré moins intransigent il eût eu plus de succès, et qu'il n'y aurait pas eu le protestantisme.

« Mais ce pauvre Pecquet a quatre-vingts ans!... Méditez donc sur la philosophie de l'habitude. »

Etes-vous bien sûr d'abord qu'il soit si vieux? Et peu importe : puisqu'il est décédé, vous pouviez vous douter que la conversion que demandait ma prière n'était pas précisément la sienne, mais celle des autres et peut-être avant tout celle de son neveu...

Et eût-il quatre-vingts ans, pensez-vous qu'il serait trop tard ? Laissez-moi vous conter (puisque nous en sommes à vider les cassettes intimes; c'est Paul qui a commencé : ça lui apprendra à laisser publier ses lettres) que ma bonne et vaillante maman, qui a soixante-dix sept ans, me disait dernièrement : « Je n'ai rien fait jusqu'à présent, je vais commencer à me sanctifier. » A la bonne heure ! Voilà le langage du chrétien.

L'habitude ? Vous me prenez bien : je suis justement en train d'écrire sur ce sujet dans mon livre sur *l'art de prier* qui paraîtra prochainement (laissez-moi à mon tour faire un peu de réclame (1)) et d'apprendre aux bonnes âmes comment on remplace ses habitudes par d'autres meilleures, eût-on quatre-vingt-dix-neuf ans, car il suffit pour cela de faire son possible et de croire que le bon Dieu fera le reste. *Croire que la sainteté est possible, voilà la première démarche. Dire aux hommes : « Vous devez être saints, et parce que vous le devez cela vous est possible », voilà comment on les encourage, non pas à s'asseoir dans le passé mais à se remettre en marche.*

« Nous manquerions de foi, écrit le cardinal Mercier, si nous nous décourageons (devant l'obligation de la sainteté), car, avec l'apôtre saint Paul nous pouvons redire : « *scio cui credidi* », je sais en qui j'ai mis ma foi; j'ai reçu la grâce du Sacrement de l'Ordre; elle me soutiendra, si je lui suis fidèle, à travers tous les périls de ma carrière. » (1)

Et ce qui est vrai du prêtre est vrai, toute proportion gardée, du fidèle. Voilà qui est consolant et encourageant !

— Voilà qui est horripilant ! me crie le bienheureux Paul du fond de la Pologne — ou de l'Ukraine ? (on a perdu ses traces depuis trois mois), laissez-moi tranquille !

Ah ! mon cher bienheureux, je vous attendais ici, avec ce aïe! de douleur. Attendez, je vais vous faire expier votre lettre. Et ce sera votre faute : car enfin je ne parlais, moi, que des curés, et qu'est-ce que cela pouvait vous faire ? Mais vous l'avez pris pour

(1) Ce sera le second volume de la nouvelle collection *Amor*, que publient les Éditions Saint-Michel. Le premier est *l'Oraison simplifiée* du P. CROONENBERG, qui sort cette semaine. Excellent petit ouvrage; j'engage vivement à le lire ceux qui veulent devenir des saints.

(1) Op. cit., p. 167.

vous. Je disais : Les curés doivent être saints. Vous répondez : je n'y atteindrai jamais — et laissez-moi la paix. Seriez-vous entré au séminaire là-bas, à Plock ou à Cracovie — et serait-ce là le motif et de votre silence et de votre désespoir ? Mais ne plaisantons pas sur une chose aussi sérieuse : cela pourrait me valoir une lettre de la tertiaire de Masseron.

Pauvre bienheureux Paul, je m'amusais de votre colère — vous êtes si prodigieusement intéressant quand vous tâchez d'être méchant ! Ce n'était, hélas, que de l'épouvante. Vos « termes forts », vos injures, c'étaient des cris d'enfant devant la médecine. Et je vous considère maintenant, avec un sourire attristé et compatissant, vous démenant, comme l'abouette de Pâques tombant sur un serpent, devant ce grand mot terrible et doux : *Saint!* Je crois que c'est vous, après tout, qui vous êtes affolé en tout ceci. Être saint, c'est mourir ! Et vous n'en voulez pas ! Votre vieil hellénisme s'insurge contre cette conséquence ultime du christianisme. *Durus est hic sermo* : non, vous n'en voulez pas. Et pour y échapper, vous inventez des distinctions subtiles, vous faites appel au grec, qui est votre grosse artillerie à vous; et, obligé d'avouer quand même que « nous sommes appelés à être saints », vous pleurez, vous vous fâchez, et ne trouvez de refuge que dans cette assez piteuse excuse : Il y a des degrés.

Oui, il y a des degrés et je n'invite personne à la sainteté de la Bienheureuse Vierge Mère de Dieu. Mais voulez-vous savoir avec une parfaite précision le degré auquel chacun de nous est appelé ? C'est celui qui répond au maximum d'effort de toute sa vie terrestre. « Tu aimeras le Seigneur de toutes tes forces » ; celui qui a peu de forces ne doit donner que ce peu, mais doit le donner entier. Quiconque s'arrête et dit : je n'irai pas plus loin, reste en deçà de sa vocation : on ne peut jamais être content.

Et c'est pourquoi je vous répète, en latin et en grec : *Estote perfecti, ὅπως ἔσθετε*. Et, parce que je vous aime, je continuerai à vous le répéter, dussiez-vous me maudire; et je m'obstinerai, comme Ignace s'obstina avec Xavier, qu'il dut rudement horripiler avant de le convertir : parce qu'étant prêtre, j'ai le droit de vous parler en père, comme aussi à Alexandre et même à Omer.

Tenez-vous bien, tous trois, et craignez qui vous aime. Car si vous faites la mauvaise tête, alors, n'ayant plus de recours qu'en la prière, je passerai toute ma prochaine retraite à prier de la sorte : « Seigneur, prenez vous-même en main cette affaire : et, en vertu de la communion des saints (*ὁμοια*), accordez-moi qu'ils deviennent saints (*ἅγιοι*) comme vous l'attendez d'eux. Ils ne veulent pas, ils trouvent que ce n'est pas nécessaire et que Vous ne le leur demandez pas — ne l'exigeant même pas de vos prêtres. Seigneur, je sais votre grand moyen : frapper. Faites, Seigneur. Qu'Omer attrape, dans les *Etudes*, un article du P. Donceur plein d'un poison foudroyant, le jour où celui-ci trouvera nécessaire de faire de nouveau une victime pour se remettre dans le bon vent, et qu'aussitôt tous les critiques, comme moutons de Panurge, rétractent tous les précieux articles qu'ils écrivirent sur le curé Pecquet et en disent pis que pendre — je commencerai alors à le croire en la bonne voie.

« Quant à mon frère Alexandre, vous savez, Seigneur, qu'il est sur le point de lancer dans le public un joli livre de prières aussi dévotes qu'humoristiques, intitulé : *Aux Saints d'autrefois pour les hommes d'aujourd'hui* (1). Seigneur, qu'il n'en vende pas un seul, c'est moi qui vous le demande. Et vous qui connaissez toutes choses, vous savez que cette prière-là a, de ma part, un certain mérite.

« Et Paul, le malheureux Paul ! ô mon Dieu, il Vous fait l'occasion belle et découvre lui-même son flanc : il traverse une crise,

(1) Aux Éditions Saint-Michel.

écrit-il, plusieurs crises — pauvre cher Paul! — : c'est le bon moment, Seigneur, pour frapper; il est en désarroi : c'est l'heure de Foch, la vôtre, Seigneur. Son désarroi, c'est d'être trop intelligent pour des hommes, trop fin, trop noble aussi : on ne se console de cela que chez Vous. Il cherche sa voie : ah, Père, fermez-lui si bien toutes les voies qu'il n'y ait plus pour lui qu'une seule entrée, celle de la Voie Royale, au bout de laquelle est votre demeure : et que, contraint de s'y engager, il soit enfin le bienheureux Paul! Faites, Seigneur, frappez, je vous en prie. »

Vous ne craignez pas mes prières? Eh, je sais ce qu'elles valent. Aussi j'ai mon système. Ecoutez, et séchez de terreur : je décréterai contre vous la mobilisation générale de toutes les cloîtrées, collettines, récollectines, bénédictines, carmélites, adoratrices et autres que je connais, je ferai prier toutes les clarisses de Belgique et de France, et, sachant de quoi il s'agit, elles le feront, croyez-moi, avec une redoutable ferveur.

Où, tenez-vous bien, mes chers ennemis, et ne rallumez pas inconsidérément, sous mes tempes grisonnantes, l'enthousiasme des batailles!

P. MARTIAL LEKEUX.

Sonnet claustral⁽¹⁾

*Comme il doit faire bon dans vos cloîtres, Seigneur,
A l'heure où vont s'asseoir dans les stalles de chêne
Vos épouses, après le long jour de labeur,
Après le jour tissé de délice et de peine!*

*Que ce doit être, au soir, une grande douceur,
Avant de regagner la cellule prochaine,
De murmurer, dans l'ombre odorante du chœur,
L'oraison qui se lasse et devient incertaine!*

*O Dieu compatissant, comme il doit être beau,
Lorsque le poids de l'heure alourdit le manteau
Et que le corps s'abat sur l'âme trop prodigue,*

*Comme il doit être beau de fermer ses yeux las
Et, sur son cœur paisible ayant croisé les bras,
De l'offrir à la fois l'amour et la fatigue!*

Dies iræ

*Quand le jour effrayant sonnera sur ma tête,
Quand les démons d'enfer m'accuseront tout haut,
Détaillant chaque faute avec chaque défaite,
Et que mon ange, hélas! ne dira pas un mot;*

*Si vous me demandez, Vous, mon juge suprême,
Si je n'ai vraiment rien qui témoigne pour moi,
Je dirai seulement, les yeux baissés : « Je l'aime ».
Et j'attendrai sans peur ta sentence de Roi.*

*S'ils redoublent encor de fureur et de haine,
Dénombrant mes orgueils et mes lascivités,
Et que mon ange pleure et me défende à peine,
S'ils vous montrent mes mains vides de charités;*

*Je m'agenouillerai devant vos pieds terribles
Et je ne dirai pas d'autre parole, ô Dieu!
Que celle-ci : « Je l'aime ». Alors leurs cris horribles
Se feront moins hardis dans le gouffre de feu;*

*Ils diront mes langueurs, mes coupables tristesses;
Ils montreront mon cœur où vit l'amour humain,
Et ce qui restera de parfums à mes tresses,
Et les humbles péchés qui jonchent mon chemin.*

*Moi, je répéterai l'unique mot : « Je l'aime ».
Et je sais bien, ô Toi qui ne veux que l'amour,
Que tu me souriras malgré tout et quand même,
Et que je passerai des ténèbres au jour.*

GABRIELLE BASSET D'AURIAC.

La cellule fleurie⁽¹⁾

La Belle au Bois dormant

*Que j'ai longtemps dormi!... Dix ans, cent ans peut-être!
Quel baiser a touché mes lèvres et mes yeux?
Comme le jour est pur! Qu'on ouvre la fenêtre!
Comme j'avais perdu le souvenir des cieux!*

*C'est vous, Prince? C'est vous? Pardonnez à mes larmes :
C'est si beau, c'est si doux de vivre et de vous voir!
Comment avez-vous pu venir? Où sont vos armes
Et pourquoi m'aimez-vous? Je voudrais tout savoir!*

*Pardonnez, Monseigneur, mes parures fanées :
Je dormais, je ne savais pas... Ce n'est pas vous
Que mes vœux appelaient en mes folles années;
Et maintenant je voudrais être à genoux.*

*Comme vous vous laissez! comme vous êtes grave!
Je voudrais m'en aller de ce palais fatal.
Emmenez-moi! J'ai les pieds pris dans une entrave,
Mes membres sont pesants et mon cœur me fait mal!*

*Des buissons épineux ont blessé votre tête,
Et vos mains, oh! vos mains sont couvertes de sang!
Ah! maintenant je vous reconnais, je suis prête :
Me voici, me voici, Seigneur... Allons nous-en!*

(1) Titre d'un volume de poèmes qui paraîtra bientôt à la Librairie de l'Art Catholique à Paris.

(1) Sonnet couronné par l'Académie des Jeux floraux de Toulouse.

CHRONIQUE D'ART

Les "Masques", ou divertissements de Cour en Angleterre

Les réformateurs de la scène moderne s'inspirent plus volontiers du théâtre du Moyen âge que de celui de la Renaissance.

Parmi les divertissements scéniques qu'imagina celle-ci il en est cependant qui valent d'être étudiés de près. Ces « masques » par exemple ou ballets de cour, qui firent les délices de la Cour d'Angleterre, au XVI^e et XVII^e siècles.

Entre ces spectacles fastueux, piquant mélange de danses, de récitation et de chants, et les actuels spectacles de music hall, il existe de curieuses ressemblances. En s'inspirant des premiers, il ne serait pas difficile de relever le niveau des seconds et plus d'un metteur en scène de nos « revues » pourrait trouver à s'enrichir singulièrement dans les inventions d'un Inigo Jones ou d'un Ben Jonson.

Le masque, à son origine, n'était qu'une entrée carnavalesque, une sorte de cortège, imité plus ou moins librement des Triomphes italiens. Il s'accompagnait de danses et de conversations, mais sans dessin préconçu, un peu à la façon de la *Commedia dell'arte*.

C'est ainsi qu'on le pratiquait notamment à la Cour d'Henri VIII et à celle d'Elisabeth, Mais peu à peu, à l'intervention des poètes et des artistes, il évolue vers une forme plus dramatique, combinaison harmonieuse de chants, de danses, de dialogues et de défilés, reliés par l'artifice d'une fable ingénieuse.

Au moment où Jacques I^{er} monte sur le trône, le genre a atteint sa perfection. C'est le divertissement favori de la cour et des grands corps organisés. Des poètes comme Ben Jonson, Thomas Dekker, Samuel Daniel s'y consacrent presque entièrement. Inigo Jones, le grand architecte, imagine pour lui, les machineries les plus compliquées, les décors les plus somptueux.

Jonson, et d'autres, nous ont laissés de ces divertissements les descriptions les plus détaillées. Ce n'était point une mince affaire. Les machinistes de ce temps avaient l'imagination audacieuse. Ce n'était qu'un jeu pour eux de faire se mouvoir les déesses et les dieux et de conjurer les esprits. Dans le masque : *The Black Face of the Night*, on voyait des arbres descendre et déposer sur la scène, les acteurs suspendus à leurs branches. Dans celui de Daniel, *Vision of the twelve Goddesses*, on voyait d'un côté une montagne, de l'autre côté le temple de la Sibylle. La montagne s'entr'ouvrait pour laisser passage aux danseurs. Les personnages de *The Hue and Cry after Cupid* faisaient leur entrée dans une sphère armillaire en argent de dix-huit pieds de diamètre, laquelle était animée d'un mouvement perpétuel. Ceux de *Chloridion* se mouvaient dans un paysage de collines, plantées de jeunes arbres, avec des fontaines jaillissantes, un ciel pur, des nuages transparents sur lesquels apparaissaient Zephyr et le Printemps. La terre s'entr'ouvrait; il y avait une tempête; puis surgissait le berceau de Chloris; portique de feuillages, entremêlés de fleurs, avec des enfants nus jouant et grimpaient parmi les branches, comme on en voit au frontispice des livres du temps.

Ces décors étaient des décors et non pas des trompe-l'œil. Ils n'avaient rien des toiles peintes dont se sont longtemps contentés nos contemporains. On les pouvait toucher de la main et admirer tout à l'aise. On en peut voir encore les dessins dans certains recueils de l'époque. La bibliothèque de *Chatworth castle* contient plusieurs recueils de dessins originaux d'Inigo Jones, où l'on voit figurés décors et machines.

Il semble bien que le bon Jonson n'ait nullement exagéré, et l'on peut ajouter foi aux cris d'admiration qu'il profère devant les merveilles réalisées par le génie inventif de l'architecte-metteur en scène. D'autant mieux, qu'il ne portait guère ce dernier dans son cœur, comme il appert des épigrammes qu'il lui décoche en maints endroits.

Il nous a laissé d'un des Masques, auquel Inigo Jones avait collaboré, la plaisante et minutieuse description que voici. On pourra mesurer à la lire toute la complexité que devait présenter une pareille mise en scène.

Il s'agit du *Masque of Blackness*, divertissement organisé en 1605 dans la grande salle du palais de Whitehall, à l'occasion de la Fête des Rois. Jonson en avait écrit le contexte dans ce style fleuri et un peu pédantesque qu'on lui connaît, mais qui n'en est pas moins d'un très bon poète.

Premièrement, dit Jonson, au devant de la scène, était figuré un paysage composé de petits bois, coupé de-ci de-là de clairières peuplées de chasses; lequel paysage disparaissant, on apercevait une mer artificielle qui se déplaçait en avant, comme si elle reflétait vers le rivage, se parsemait de vagues qui semblaient se mouvoir et même en certaines places se briser comme pour imiter ce désordre qui est propre à la nature.

Sur le devant de cette mer étaient placés six tritons, qui se démenaient en tous sens, la partie supérieure de leur corps en forme d'homme, sauf qu'ils avaient les cheveux bleus, comme participant de la couleur de la mer; leurs parties inférieures d'autre part, en forme de poissons et toutes de disposition différente. Leur dos était surmonté de légers morceaux de tuffetas qui semblaient flotter au vent, et ils soufflaient dans des conques marines.

Derrière eux, se tenaient deux sirènes qui chantaient, puis venaient deux grands chevaux marins de grandeur naturelle, dont l'un se dressait en avant, tournant la tête vers le second qui semblait plonger en arrière; ceci dans une intention de contraste et pour mieux faire ressortir les figures qui les chevauchaient et dont l'une était Oceanus et l'autre Niger.

Oceanus se présentait sous une forme humaine, sa chair étant de couleur bleue, et sa robe vert marin; sa tête grise était encornée, selon que le décrivent les anciens; et sa barbe était grise de même. Il était ceinturé d'algues marines, et portait un trident dans la main.

Niger avait l'aspect et la couleur d'un Ethiopien; sa chevelure et sa barbe courte étaient bouclées; un manteau bleu le recouvrait; des perles ornaient son front, son cou et ses poignets, et un diadème de roseaux le couronnait.

Ils ouvraient la marche aux masques (1), lesquels étaient douze nymphes noires, filles de Niger, qu'accompagnaient en nombre égal, les filles d'Oceanus porteuses de Torches.

Les masques étaient placés dans le creux d'une grande coquille de nacre, agencée ingénieusement de façon à se mouvoir sur les vagues et à monter avec le flot. Au sommet de la dite coquille était ménagée une frise lumineuse, laquelle projetait un glorieux rayonnement sur les occupantes, disposées les unes au-dessus des autres, de façon à être vues de tous, mais dans un ordre extravagant.

Aux côtés de la coquille nageaient six grands monstres marins, de formes et de dispositions diverses, portant sur leurs dos les douze porte-torches, groupées en attitudes gracieuses; d'autres étaient vues de dos; d'autres se présentaient de face ou de profil, et toutes avec leurs lumières brûlant dans des conques ou dans des trompes marines.

Les masques étaient toutes vêtues de même, aux couleurs d'azur et d'argent; coiffées d'un turban orné de plumes à l'antique et de bijoux entrelacés de perles. Aux fronts, aux oreilles, au cou et aux poignets, des perles de l'orient le plus choisi, faisaient ressortir au mieux la noirceur de leur teint.

(1) On appelait *masques* également les protagonistes du divertissement.

Les Grandes Maisons d'Enseignement de Belgique

ÉCOLE CENTRALE DES

ARTS ET MÉTIERS

80, chaussée de Tervueren, Auderghem-Bruxelles

AGRÉÉE PAR L'ÉTAT

Institut Catholique Supérieur d'Électro-mécanique

Admission après examen sur les matières de l'enseignement moyen du degré supérieur. — 4 années d'études hautement scientifiques et pratiques. — Année préparatoire pour les jeunes gens n'ayant pas entièrement terminé les humanités.

Externat.

Maison de Famille dirigée par l'aumônier
Restaurant.

Internat.

Site merveilleux à l'orée de la forêt de Soignes
Formation morale de 1^{er} ordre

Diplôme d'Ingénieur des Arts et Métiers délivré sous le contrôle du gouvernement

DEMANDEZ PROSPECTUS A LA DIRECTION

INSTITUT SAINT-LOUIS

38, boulevard du Jardin Botanique, BRUXELLES

(Maison de Campagne à Zellik)

Internat - Externat - Demi-Pension

Enseignement Primaire :

Section Préparatoire : 38, Boulevard du Jardin Botanique et 74, rue de Spa (ancien Institut Saint-Josse).
Les enfants sont admis dès l'âge de 6 ans.

Enseignement Moyen :

Humanités Modernes (Commerciales).
Humanités Anciennes.
Section Scientifique préparatoire à l'École Militaire et aux écoles spéciales des Universités.

Enseignement Supérieur :

École supérieure de Commerce reconnue par l'État (le soir de 19 à 22 heures); diplôme de licencié.

École des Sciences Philosophiques et Religieuses (quatre soirées par semaine, de la Toussaint à Pâques).

Faculté de Philosophie et Lettres préparatoire au Doctorat en Droit et au Doctorat en Philosophie et Lettres.

Inscriptions tous les jours, 38, boulevard du Jardin Botanique.
Brochures sur demande

Humanités anciennes et modernes. — Ecole moyenne. — Ecole primaire

Collège SAINT-QUIRIN

HUY

Pension soignée. Situation hygiénique. Entretien de l'internat confié à des religieuses. Communications faciles avec tous les points du pays.

Rentrée le 10 septembre

— DEMANDEZ PROSPECTUS ET RENSEIGNEMENTS AU DIRECTEUR —

Les Grandes Maisons d'Enseignement de Belgique

Chanoinesses Régulières de Saint Augustin

de la Congrégation de Notre-Dame
Jupille-lez-Liége

1^o Pensionnat.

Etudes primaires et moyennes complètes. — Sections d'humanités anciennes (6 années d'études). — Préparation au jury central d'homologation des humanités anciennes. — Cours de langues modernes. — Classe exclusivement anglaise. — Classe de sténo-dactylographie. — Cours de tenue de maison : cuisine, coupe, raccommodage, broderie, dentelle, repassage, tenue des comptes, etc. — Cours spéciaux de dessin, de peinture et de musique. — Préparation aux examens de musique du jury central du conservatoire de Liège. — Initiation aux œuvres féminines : sociologie, etc.

2^o Ecole Sainte Marthe.

Internat pour enfants désirant s'initier aux travaux du ménage : couture, raccommodage, lessive et repassage, entretien de la maison.

3^o Externat (Ecole gratuite adoptable).

Ecole gardienne mixte Montessori-Fröbel. — Classes primaires complètes 8 années.

Val Ste-Elisabeth, 31, rue Hors-hâteau, LIÈGE

Maison d'études pour jeunes filles suivant les cours de l'enseignement supérieur.

Institut N.-D. aux Épinés

EECLOO

Internat pour jeunes filles

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE et MOYEN

Cours primaires et moyens. — Cours d'Arts.
Cours Ménagers.

Section Anglaise, *diplôme d'Oxford.*

Humanités Anciennes.

Humanités Modernes.

Section spéciale Saint-Paul, *pour jeunes filles achevant leur éducation.*

École Normale.

Régime flamand, régime wallon.

Sections préparatoires.

Section montessorienne.

Section primaire.

Section moyenne.

Enseignement supérieur

École supérieure de Commerce; diplôme de licencié en Sciences Commerciales reconnu par l'État.

Prospectus des différentes sections sur demande.

Commandez en confiance
vos charbons
à la firme

L. DE TOLLENAËRE

16 RUE JÉSUS-ANVERS

Tél: 301.68-326.90-520.71-520.83

QUI LIVRE LES MEILLEURS CHARBONS SOIT REMIS EN
CAVE SOIT FRANCO GARE AU GRÉ DE L'ACHETEUR

ANTHRACITES POUR CHAUFFAGE CENTRAL ET FEUX CONTINUS
CHARBONS DE CUISINE DE PREMIER CHOIX SANS FUMÉE
COKE SANS ÉMANATIONS POUR CHAUFFAGE CENTRAL
ET GRANDS POÊLES D'ÉGLISE

RÉFÉRENCES ECCLÉSIASTIQUES DE PREMIER ORDRE

Quant aux porte-torches, elles avaient des robes couleur vert marine, brodées d'or et d'argent; leurs chevelures libres et flottantes s'ornaient de guirlandes d'algues entremêlées de branches de corail.

Derrière tous ces personnages, la scène se continuait en façon de mer étendue, dont l'aboutissant ou horizon, qui était au niveau de l'estrade disposée à l'extrémité de la salle, était figuré par des lignes perspectives, laquelle disposition rendait le décor plus imposant et entraînait le regard au loin vers une beauté sans fin, à tout quoi s'ajoutait une obscure et nuageuse figuration de nuit, faisant ressortir toute la scène.

So much, conclut Ben Jonson, for the bodily part, which was of Master Inigo Jones's design and act.

On le voit, pour concevoir et faire mouvoir sans accroc toute cette aimable fantaisie nautique, il fallait n'être point le premier venu. Master Inigo Jones était sans aucun doute un monsieur. Sa symphonie en bleu, vert et argent sur fond noir, devait être une chose bien plaisante à regarder. Serge de Diaghileff n'aurait pas fait mieux.

Avouons-le, pareil spectacle valait pour le moins, celui que peuvent nous offrir Mistinguette empanachée et Maurice Chevalier, présidant aux effets de cuisses des Hoffmann's Girls.

Nous y retrouvons avec ce goût du faste, et des emblèmes tout le génie décoratif de la Renaissance, opulent mais ordonné, avec un arrière-fond de classicisme.

Ces naiades, ces tritons, ces chevaux marins, toute cette aimable mythologie, nous pouvons l'imaginer sur la scène disparue de White hall, parée des mêmes charmes robustes, aussi plaisante, aussi riche, aussi vivante que celle qui continue de chevaucher ou de s'ébrouer pour nous dans les toiles d'un Rubens ou des grands Italiens, plus riche, plus vivante encore peut-être.

Ces spectacles fastueux engloutissaient d'ailleurs des fortunes. Nous ne connaissons pas le prix que coûta *The Masque of Blackness*, mais il en a été retenu d'autres. En 1638, le *Masque du jour des Rois* coûta la somme coquette de £ 1,400, soit 245,000 francs de notre monnaie, le seul costume du roi ayant coûté £ 150. Le *Triumph of Peace* de Shirley représenté par les écoles de droit coûta £ 21,000.

Ce sont des chiffres. Notons qu'ils ne représentent que les dépenses vestimentaires et des machines, les acteurs étant bénévoles, pour la plus grande part tout au moins : dames et seigneurs de la cour.

Les noms des protagonistes nous ont d'ailleurs été conservés. Dans le dit *Masque of Blackness*, les douze belles occupantes de la coquille était la reine Bel-Anna, la reine Anne de Danemark, l'épouse de Jacques I^{er} (elle dansait paraît-il admirablement), la comtesse de Bedford, lady Herbert, la comtesse de Derby, lady Rich, la comtesse de Suffolk, lady Bevill, lady Effingham, les ladies Fl. Howard, Suzan Vere, Worth et Walsingham.

Des Océanides ou de leurs suivantes, nous ne connaissons que les noms dont les avait affublées le poète, qui les avait empruntées pour elle à la Théogonie d'Hésiode. C'étaient Doris, Petraea, Ocyrhoë, Cydippe, Glaucë, Tyche, Beroë, Acaste, Clytia, Ianthé, Lycoris et Plexaure.

Ben Jonson, comme tous les poètes du temps, était un familier de l'Olympe. Il ne mettait aucun scrupule à lui dérober, suivant les besoins, ses plus augustes représentants. Dieux et déesses circulaient au gré de sa fantaisie. Il lui arrivait même de les mélanger, au personnel allégorique liégué par le Moyen âge, aux Vertus et aux Vices, à Raison, à Honneur, à Tempérance, à Chasteté... Dans sa fertilité de poète doublé de pédant, il n'était jamais embarrassé de trouver à un personnage sa doublure.

L'*Iconologie* de Cesare Ripa lui fournissait pour les armer et les orner, tout un arsenal d'emblèmes, d'attributs, qu'il départageait entre ses personnages avec une sûreté sans égales, distri-

buant à chacun ce qui le signifiait : les deux roses, la rouge et le blanc à la Splendeur, le cristal taillé à la Sérénité, à la Fécondité, le rameau de myrte, à la joie sa guirlande de fleurs, à la Tempérance une urne remplie d'eau, à la Grâce son collier de perles et les lis qu'elle porte à la main, à la Dignité sa verge d'or, à la Perfection son compas, à l'Harmonie sa couronne d'or aux sept joyaux.

Hésitait-on, il puisait une référence dans Pythagore, dans Propercé, dans Claudius, dans Sidoine Apollinaire. Il connaissait tous les textes, avait lu tous les auteurs. Cet homme était un monstre d'érudition. Un autre que lui eût succombé sous le poids.

De tout ce fatras mythologique, iconographique, il sortait des livrets légers, un peu précieux, mais tout de même parfumés de poésie, qui cadraient avec la démarche aérienne des danseurs, avec la grâce un peu maniérée de la musique du temps.

* * *

Et puis il y avait l'Anti-masque, L'Anti-masque ou contre-partie burlesque du masque, intermède bouffon où la truculence naturelle du poète, trouvait à se déployer librement. Poètes et bouffons ont toujours fait bon ménage en Angleterre. Que seraient les pièces de Shakespeare sans leurs clowns? Un masque n'était pas complet, s'il ne comportait une ou plusieurs entrées comiques. Ben Jonson en a composé d'excellentes. Il y figurait toutes espèces de personnages fantastiques ou populaires : des démons, des habitants de la lune, des alchimistes, des nains, des paysans, des faunes et des satyres. On y voyait par exemple des sorcières évoluant sur leurs chevaux de bois ou sur leurs coqs verts en criant : Hoo! Har! Har! Hoo! ou dansant dos à dos, hanche à hanche, les mains jointes et faisant leurs mouvements à l'envers de gauche à droite avec des gestes extravagants de la tête et du bras.

On y voyait *Howle-glass*, l'Uylenspiegel anglais, entouré de *Mary Ambrée*, *Long meg of Westminster*, *Tom Thumb and Doctor Rat*, tous personnages folkloriques avantageusement connus. On y voyait *The Ghost of Captain Cox, mounted on his Hobby-horse*. C'est le tout bas personnel du *Songe d'une Nuit d'été*, les dignes émules des Snug, des Bottom, et des Quince.

Les danseurs des anti-masques étaient des professionnels. Il en fallait pour exécuter des mouvements qui tenaient autant de l'acrobatie que de la danse. Certains d'entre eux sont restés célèbres, tel Mr Cardell et maître Jérôme Herne.

Jonson dans ses précieux commentaires ne tarit pas sur la beauté ou la complication des danses exécutées au cours des masques, sur la subtilité ou la grâce de leur invention sur l'habileté qu'elles nécessitaient chez les danseurs.

Un des grands succès étaient les danses dont les combinaisons figuraient des initiales, ou se terminaient en cercles, en étoiles, en losanges.

Sir John Davies, l'attorney general de James I^{er} en Irlande a fait de la danse, le sujet de son poème *Orchestra*, qu'il dédie au prince Charles, en 1622, et qui est un dialogue entre Penelope et un de ses soupirants. Il y proclame l'excellence et l'antiquité de la danse, de la danse qui fait se mouvoir l'univers entier depuis la terre jusqu'aux astres.

Le soleil, y est-il dit :

*Doth dance his galliard in his leman's sigh
Both back and forth, and sideways, passing light.*

Quant à la lune, elle danse trente mesures par an; et ajoute sir Davies :

« Qu'est-ce que le souffle, la parole, l'écho, la musique, le vent, sinon de l'air qui se meut en dansant? »

Pour accompagner ces danses, les compositeurs avaient écrit

des musiques savantes. Il y avait parmi eux John Dowland, violoniste du roi de Danemark, l'auteur de : *Lachrymæ, or seven Teares figured in seven passionate Pavans*; Alfonso Ferrabosco, qui cultivait une mélodie aisée et légère, et composa la musique pour la plupart des masques de Ben Jonson.

La musique instrumentale sous le règne de Jacques I^{er} s'était fort développée, et surtout la musique de chambre. Morley avait publié en 1599 son *First book of Consorte Lessons, made by divers exquisite authors*, morceaux écrits pour six instruments, qui étaient le Treble Lute, the Pandora (bandore) the Citerm (cithare), the (English) Flute, ou *Fistula dulcis* (la flûte à bec) et the Treble and Bases Viols, dont il y avait jusqu'à six dimensions. En dehors de ces instruments, il y avait encore les flûtes dites *Pilgrim's staves* (bâtons de pèlerins) qui étaient longues de six pieds; le théorbe; la saquebute, le fifre et le cornet, la cornemuse, le haut-bois et le clavecin.

Les musiciens étaient costumés et prenaient part à l'action. Dans *The Masque of Hymen*, on les voit couronnés de roses et travestis en servants de Vénus, dans *Pleasure reconciled to Virtue*, ils figurent des silènes et des aegyptiens. Leur jeu était étroitement lié aux mouvements des acteurs. Comme dit Ben Jonson, il était plein « of rare and excellent changes ».

Cette vivacité dans l'accompagnement musical devait être un des agréments de ces divertissements. Elle devait procurer un plaisir du même genre que celui que nous éprouvons à voir mimer et vivre leur musique sur la scène, les exécutants du *Paul Whiteman's Orchestra* ou les *Waring's Pennsylvanians Boys*.

* * *

A l'issue de chacune de ces petites fêtes, Ben Jonson laisse échapper un soupir de regret. Tant de splendeurs, tant de divine fantaisie, tant de grâce : tout cela pour la seule joie d'un soir. Pour que ne s'évanouisse point tout à fait le spectacle merveilleux, il se hâte d'en consigner les beautés aussi bien qu'il se peut, par écrit. Grâce à lui, non seulement le décor, la mise en scène, mais les costumes de chacun des acteurs, nous restent connus jusque dans les moindres détails.

Ces costumes, il semble que ce soit encore Inigo Jones qui les inventait la plupart du temps. On les retrouve d'ailleurs dans certains des croquis qu'il nous a laissés. Ils étaient d'une variété et d'une splendeur remarquables. Les masques, ou principaux acteurs, empruntaient leurs aspects à tous les personnages de la fable, au répertoire entier des héros et des dieux. Nous avons vu dans *The Masque of Blackness*, les beautés noires, filles de Niger. Dans *The Masque of Hymen*, elles sont devenues les suivantes de Junon.

The ladies' attire, dit Ben Jonson, *was wholly new for the invention and full of glory*. Le costumier s'était inspiré des représentations anciennes de Junon, mais en soulignant la noblesse de la ligne par la richesse des tissus employés. Leurs cavaliers, également costumés à l'antique mais « with some modern additions » portaient au dire du poète, de bien surprenantes coiffures. C'étaient, en effet, des casques persiques, au cimier doré emprisonné dans un réseau de tulle rose et argent, dont l'un des bouts retombait négligemment sur les épaules et dont l'autre s'enroulait en plis savants dans les cheveux tressés que punctuaient des bijoux étincelants. Quel galant attirail ! On aimerait qu'une représentation graphique nous soit restée de ce chef-d'œuvre du chapelier.

Dans *The Hue and Cry after Cupid* les masques sont costumés à l'enseigne des douze signes du Zodiaque; dans *The Masque of Queens*, ce sont les reines célèbres de l'histoire, de Penthesilée, à Bérénice, avec à leur tête Bel-Anna, Bel-Anna, la reine régnante

la compagne fastueuse de Jacques I^{er}, Bel-Anna la protectrice des artistes et des poètes. Dans *The Masque of Beauty*, les masques personnifient les Vertus. Elles apparaissent sur un trône, le Trône de Beauté dont Ben Jonson nous a laissé une description.

Nous n'entrerons pas dans le détail de ce chef-d'œuvre d'architecture scénique. On jugera de sa complication structurale en notant qu'il était fait de huit compartiments séparés par des pilastres de l'ordre ionique, qu'on y voyait des piliers lumineux, un dôme rotatif surmonté de huit figures allégoriques, une corniche supportée par des Amours volants, un piédestal de six marches rotatif également mais en sens contraire du reste, et qui supportait tout un peuple de Cupidons porteurs de torches.

Les figures principales étaient de deux tons : les unes vêtues de robes orangées brochées d'argent; les autres de robes argent et vert.

Nous pourrions continuer cette revue à l'infini, car Jonson a tout noté sur ses tablettes, mais cette énumération serait fastidieuse.

Il nous en coûterait cependant de ne pas signaler quelques travestissements d'une fantaisie délicate.

Celui par exemple de *Jophiel*, esprit de l'air, qui fait penser aux personnages fantastiques, à la fois absurdes et charmants, dessinés par Aubrey Beardsley dans ses illustrations pour *The Rape of the Lock*. Jophiel apparaît attifé de soies légères de différentes couleurs, avec des ailes de même tissu, une brillante chevelure jaune, un chapel de fleurs, des bas de soie bleue, des escarpins et des gants, et un éventail d'argent à la main. On le voit atterrir en vol plané pour rejoindre son compagnon *Mercutio*, espèce de vagabond aux sordides haillons, en qui nous pouvons voir l'ancêtre du « tramp » américain, pilier de nos music-hall contemporains.

Un autre personnage bien amusant est *Christmas*, *Old Gregory* *Christmas*, comme il se dénomme lui-même jamaïcainement : se présente en haut-de-chausse, bas longs, pourpoint collant, porteur d'un chapeau à haute coiffe, d'une barbe longue et mince et d'une badine. Des ruches de dentelles lui ceignent le cou et les poignets; ses souliers sont blancs, ses écharpes et jarretières nouées de travers et l'on bat le tambour devant lui. Il est l'introducteur d'un Masque dont les éléments ont été fournis par la Cité.

*For I bring you a Masque
From little, little, little London.*

Ce sont tous fils et filles de la joie et de la bonne chère, *The Children of Cheapside*, *Misrule*, *Carol*, *Mincid-Pic*, *Mumming*, *Wassel*, *Gambol*, *Post and Pair*, *New Year's Gieft*, *Offering* et *Baby-Cake*, chacun porteur de ses attributs.

Un cupidon à casquette plate, des ailes au dos de sa casaque d'apprenti, préside la troupe joyeuse, marchant au son des fifres et des tambours. C'est le masque populaire, venant à la rencontre du masque princier : c'est au fond déjà, dans son essence, le spectacle de music-hall. On croit volontiers celui-ci d'origine américaine. Il nous vient au contraire d'Angleterre et en droite ligne de ces curieux spectacles imaginés par la Renaissance. Le seul piment qu'y a ajouté l'Amérique est le nègre. Il est vrai qu'il envahit la place chaque jour davantage.

* * *

Pour en revenir aux masques, disons encore quelques mots de ses auteurs. Le nom de Ben Jonson revient à chaque instant dans ces lignes. En réalité il fut le grand inventeur des masques, celui qui les poussa à leur point de perfection. D'autres poètes en ont composé, notamment Samuel Daniel, Campion et Ludgate, mais aucun qui y ait déployé une fertilité d'invention une fantaisie, une grâce, un allant, une richesse comparables à celles de Jonson.

C'est un curieux homme que Ben Jonson, ce « rare Ben Jonson », comme il est dit en son épitaphe. Avec sa face tourmentée *his rocky face*, son vaste dos, sa large encolure, il fait figure de portefaix. A la *Mermaid Tavern* où il fréquente, il lui arrive d'assommer son interlocuteur. Ce n'est point toujours qu'il lui veut du mal, mais pour lui apprendre à ne pas estropier la latin ou le grec ou le punir d'avoir cité faussement les auteurs. Car ce colosse, ce mauvais coucheur, cet ivrogne, a le culte, et la vénération des lettres classiques. Il les a parcourues dans toute leur étendue, les possède comme aucun de ses contemporains ne peut prétendre à le faire. Il a fondé le club d'Apollon qui tient ses assises à la *Taverne du diable* et dont il a rédigé les règles en latin. Il y prend part avec ses confrères à de grands débats littéraires, largement arrosés d'ailleurs de ce vin des Iles Canaries dont il se montre friand. C'est de là qu'il décoche à Inigo Jones ses épigrammes, les plus acérées, à cet Inigo Jones qu'il déteste tout en admirant, pour la part trop grande, qu'il prend à son avis dans l'ordonnance des masques.

Dans son *Expostulation with Inigo Jones*, il se plaint amèrement de ce que la mise en scène ait plus d'importance aux yeux des spectateurs que la poésie.

*O shows, shows, mighty shows! s'écrie-t-il,
The eloquence of masques! what need of prose
Or verse, l'express immortal you!...*

*This is the money-got, mechanic age
To plant the music where no ear can reach
At the persons, as no thought can teach
Sense, what they are; which by a specious, fine
Term of (you) architects, is called Design
But in the practised truth, destruction is
Of any art, besides what he calls his.*

Cette ironie cache mal le dépit furieux qu'il éprouve à voir son rival en meilleure posture que lui à la cour. Il a beau être le fournisseur attiré des livrets, l'auteur de tous ces dialogues gracieux, de ces poétiques couplets, qu'échangent sur la scène les aristocratiques protagonistes du Masque, il sent bien que l'intérêt va d'abord à la splendeur des costumes, à la beauté des décors, à l'ingéniosité des machines. Comme tous les littérateurs, il refuse de comprendre, que le théâtre est fait avant tout pour les yeux.

Et puis il se sent si peu homme de cour. Avec son visage coupé, son corps énorme éternellement revêtu de son manteau de cocher, il fait grossière figure à côté du grand architecte, qu'une longue habitude des Cours a affiné et rendu l'égal des grands seigneurs.

Les épithètes même qu'il lui décoche, d'Inigo Marquis Would-be, de Colonel Inigo Vitruvius, témoignent de la distance qui les sépare.

Bien qu'issus tous deux de milieux modestes, Ben Jonson, fils d'un entrepreneur-maçon, Inigo Jones d'un tailleur, ce dernier servi d'ailleurs par son art qu'il possédait admirablement, s'était assuré dès son début dans la vie de puissantes protections. Il avait gagné au cours d'un séjour à Venise, la faveur du roi Christian de Danemark, qui l'avait institué son architecte principal. Lorsque Anne de Danemark, la sœur du roi Christian, eut épousé Jacques I^{er} d'Angleterre, Inigo Jones, cédant aux sollicitations de celle-ci, vint se fixer en Angleterre. La reine Anne avait la passion de bâtir. Inigo Jones eut toute licence de donner cours à son génie non seulement dans les nombreux édifices qu'il eût l'occasion de construire, mais aussi dans ce rôle de metteur en scène de specta-

cles fastueux, pour lequel il semble qu'il ait eu une véritable dilection.

Il y était d'ailleurs passé maître comme on l'a vu. Et l'irascible Ben Jonson n'a pu faire autrement que de le constater à chaque occasion. Il semble au surplus que l'inimitié entre les deux hommes si vive qu'elle pût être, n'a jamais empêché leur bonne collaboration.

Si les Masques atteignirent à la cour de Jacques I^{er} un tel point de perfection, c'est certainement à leurs efforts conjugués qu'on le doit.

Il est assez curieux qu'il ne se soit jamais trouvé personne dans les milieux du théâtre anglais pour essayer de reconstituer l'un ou l'autre de ces spectacles. Avec les commentaires minutieux qu'en a laissés Ben Jonson, et certains dessins conservés d'Inigo Jones, l'entreprise eût été facile. Tout au moins pouvait-on s'attendre, à voir l'un ou l'autre metteur en scène moderne, mettre à profit quelques-unes des idées et inventions scéniques dont fourmillent ces précieux divertissements.

Au Music-hall, surtout, où la disproportion est flagrante entre l'énormité des sommes dépensées et la médiocrité, pour ne pas dire la bassesse, des conceptions qu'elles desservent. A ces spectacles qui en sont actuellement dénués, il faudrait redonner à toute force une armature poétique. Nous ne voyons pas qu'on ait fait jusqu'à présent le moindre effort dans ce sens.

Qu'est-ce qui empêcherait par exemple un théâtre comme celui du *Vriamsche Volks Tooneel*, de monter un jour une « revue »? Confiée à ces metteurs en scène, dont la fantaisie n'est jamais aux abois, nous pouvons être assurés qu'elle serait un succès.

Il n'y a pas de genres inférieurs, il n'y a que de mauvaises interprétations.

Le spectacle de music-hall peut et doit servir aussi bien qu'un autre. Le seul inconvénient, c'est qu'il exige des ressources abondantes. C'est une difficulté, mais qui n'est pas insurmontable.

Il suffirait de convertir à ces idées un directeur intelligent, obtenir qu'il consente à un essai. Il ne faut désespérer de personne. Et qui n'ose rien, n'a rien.

Que Johann de Meester, et ses compagnons, veuillent bien y réfléchir. Il y a là quelque chose de très bien, de très utile, à tenter pour eux.

Comme ce serait amusant, et d'un bon exemple de les voir quelque jour prochain à l'affiche d'un de nos music-hall en vogue.

Nous sommes persuadés que le succès serait de taille. La grossièreté foncière du public est une fable. Le public est réduit à avaler ce qu'on lui sert. La seule chose qu'il demande est la vie, et qu'on lui dispense quelques heures d'illusion.

L'art, les lui peut dispenser, à mesure plus pleine, que ne le pourra jamais la pornographie.

MARCEL SCHMITZ.

Comme chaque année, la REVUE CATHOLIQUE DES
IDÉES ET DES FAITS ne paraîtra pas le vendredi qui
suit la fête de l'Assomption de la Très Sainte Vierge.

La thérapeutique de la paralysie générale

Il ne se passe pas de mois sans que les journaux annoncent qu'on a découvert le remède de la tuberculose ou celui du cancer. Cependant les tumeurs malignes continuent à sucer la vie des pauvres gens qui en sont atteints, et la phthisie, opiniâtrement, creuse des cavernes dans le poumon des bacillaires. Les journalistes s'abuseraient-ils? Non. Ils exagèrent. Quand un médecin signale les heureux résultats obtenus par lui dans le traitement d'une affection jusqu'ici incurable, la presse imprime aussitôt ses observations sans y mettre la réserve nécessaire. Il est constant, en effet, que si les premiers résultats d'une thérapeutique sont toujours heureux les suivants le sont moins et c'est le temps seul qui permet de juger la valeur d'une nouvelle méthode. Le médecin prudent, attend la confirmation de la découverte, tandis que ses clients s'impatientent et lui reprochent son arriération. Comment en effet ne pas employer une méthode proposée par un professeur dans une Académie? Aussi, pardonnez-moi le mot, j'enrage, oui, j'enrage quand je lis les dernières nouvelles médicales dans les journaux d'information. Je pourrais vous citer des désastres provoqués par l'insuline chez des diabétiques, parce que ce traitement, d'ailleurs excellent dans certains cas (je dis : certains), avait été exigé par des malades qui le connaissaient par la « gazette ».

Si j'ai fait ce préambule, c'est que, bientôt probablement, paraîtra dans les journaux un vœu émis le 20 juillet dernier par le Congrès des Aliénistes réunis à Anvers. Je tiens à en préciser la valeur exacte, avant que la presse ne laisse croire au public que nous tenons enfin un mode de thérapeutique sûr de la paralysie générale.

Avant de parler du traitement, décrivons brièvement la maladie. Chez un individu en pleine force de l'âge, surviennent insidieusement des modifications du caractère. Parfois, c'est une espèce de neurasthénie ou de dépression : le malade se sent un peu triste; il ne trouve plus le même intérêt dans ses occupations. Il remarque que son activité intellectuelle s'amointrit; sa mémoire est moins fidèle, il s'embrouille dans des calculs pourtant très simples ou bien ne peut écrire une lettre qu'avec les plus grands efforts. Mais cet état, qui l'irrite un peu, ne l'alarme guère et il est bien rare qu'à ce moment il prenne l'avis d'un médecin. Puis cette dépression disparaît pour céder progressivement le place à une manière d'être diamétralement opposée : l'euphorie. Le malade éprouve un excès de bien-être physique : il débordé de force et d'activité. Il entasse projets sur projets; il touche à tout, s'occupe de tout, et ses initiatives désordonnées sont souvent désastreuses. Progressivement s'éveille ainsi en lui un véritable délire de grandeur dont l'absurdité frappe immédiatement ceux qui l'approchent. Sa fortune se compte par milliards; il va être nommé directeur de toutes les usines de l'Europe; personne n'est si beau, si puissant que lui. Il débordé de générosité et distribue ses millions comme des centimes.

Au lieu de cet état expansif, on observe quelquefois une véritable dépression. La neurasthénie fruste du début se change en abattement profond; le malade se plaint de sa santé, ou bien croit être ruiné ou persécuté. Ces idées peuvent l'amener au suicide mais les tentatives portent généralement un cachet d'absurdité : on a vu des paralytiques généraux, sur le point de se jeter à l'eau, être arrêtés par le souvenir de leurs rhumatismes, ou la crainte de

prendre froid. Un autre allume un réchaud, puis se hâte de l'éteindre de peur que la fumée n'abîme son mobilier. (Lépine.)

En même temps que se développent ces idées délirantes, l'intelligence du malade sombre rapidement. La mémoire s'affaiblit très vite : le sujet ignore son âge, celui des siens; il fait à ce sujet des réponses absurdes, attribuant par exemple à ses enfants des âges plus élevés que le sien. Le jugement disparaît : le moindre calcul mental devient impossible. Le sens critique est aboli.

Certains signes corporels viennent compléter l'aspect clinique de l'affection. Tels sont le tremblement, l'exagération des réflexes, et la suppression fréquente du rétrécissement pupillaire à la lumière avec conservation de la contraction lors de la convergence, enfin les troubles de la parole; ceux-ci consistent en ralentissement du langage avec achoppements, faux pas dans la prononciation de certaines syllabes.

Peu à peu la déchéance s'accroît. L'état démentiel devient de plus en plus profond; la parole se réduit à un bredouillement inintelligible; le malade devient gâteux et succombe lentement dans le marasme, à moins qu'une pneumonie n'interrompe rapidement cette lamentable dégringolade. Parfois d'ailleurs des congestions cérébrales viennent précipiter la fin. La durée de la maladie varie en général de un à cinq ans.

Lorsqu'on fait l'autopsie d'un paralytique général, on voit que les lésions sont constituées par une inflammation chronique du cerveau et des méninges. L'ensemble du cerveau est atrophie; les cellules pyramidales de l'écorce grise, qui représentent sinon le siège, du moins l'instrument nécessaire des processus psychiques, sont en grand nombre altérées ou détruites. Enfin les fibres qui relient entre elles les diverses parties du cerveau sont fortement atteintes.

Le traitement d'une maladie n'est vraiment adéquat que s'il s'attaque aux causes elles-mêmes; toute autre thérapeutique n'est qu'un adjuvant, qu'un pis aller. Ici la cause n'est pas douteuse c'est la syphilis. La réaction de Bordet-Wassermann presque toujours positive dans le sang ou le liquide céphalo-rachidien et la présence du tréponème de la syphilis dans le cerveau des paralytiques généraux le prouvent surabondamment. Dès que cette notion fut établie, on appliqua aux paralytiques le traitement antisiphilitique. Mais les doses massives d'arsenic, de mercure, d'iodure, et plus tard de bismuth n'amènèrent pas la moindre amélioration.

La substitution à l'arsenic trivalent (salvarsan, néosalvarsan) de l'arsenic pentavalent (stovarsol, tryparsamide) donne des résultats un peu meilleurs mais encore fort maigres. Quant à l'injection directe des arsenicaux dans le liquide céphalo-rachidien, elle provoqua plus de désastres qu'elle n'apporta d'encouragements.

Dès lors, il ne restait plus qu'à laisser mourir les malades le plus tranquillement possible, et M. Truelle pouvait écrire en 1922 au centenaire de la thèse de Bayle (1) : « J'ai été tenté d'enfermer dans une phrase le chapitre du traitement de la maladie de Bayle... La paralysie générale est une affection actuellement incurable; elle ne comporte pas de traitement. »

Aujourd'hui, cette manière de voir doit être révisée complètement. « La paralysie générale n'est plus une maladie absolument incurable; elle doit toujours être traitée. » Telle est l'opinion catégorique que viennent de formuler au Congrès neurologique d'Anvers MM. Dujardin et Targowla, rapporteurs de la question.

A quel fait nouveau doit-on attribuer ce revirement? A l'introduction d'un nouveau mode de traitement, la pyréthérapie, c'est-à-dire la thérapeutique par production de réactions fébriles.

(1) Auteur qui décrivit le premier la paralysie générale en 1822.

E. Rosar & C^{ie} (Ancienne Maison L. SIMONON & C^{ie})

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SIMPLE

22, rue d'Arenberg, BRUXELLES

BANQUE-CHANGE

Comptes de dépôts à vue et à terme. — Comptes de quinzaine. — Exécution d'ordres de Bourse sur toutes places financières. — Renseignements financiers.

Location de Coffres-forts



*La
qualité prime tout*

CE que vous exigez avant tout, c'est la qualité du produit offert, surtout lorsqu'il s'agit de fondations en mauvais sol.

LE PIEU FRANKI revendique précisément le soin apporté à son exécution, le souci constant de fournir un travail parfait, sans ménagement de matériaux.

IL se recommande donc à tous ceux qui font passer la qualité avant toute autre considération.

PIEUX FRANKI 54, Rue de Clichy - PARIS (9^e)
Un spécialiste pour vos fondations 196, rue Grétry, LIÈGE

Demandez la brochure
:: illustrée N° 39 ::

Cigarillos-SUMATRA BONITA



-- En ETUIS de 20 --
et CAISSETTES de 50

Fabricant
R. GOTTIGNIES
35, rue de Mons, 35, Marchienne-au-Pont

IMPORTATION
EXPORTATION

LE " MOSAN "

POÈLE BREVETÉ DANS TOUS LES PAYS



SÉCIELEMENT construit pour
le chauffage des grands locaux

ÉGLISES, ÉCOLES
SALLES DE FÊTES



Le "MOSAN"

est le plus

Propre

Économique

Hygiénique

Pratique

Solide

Élégant

*et absolument sans
danger*

SOCIÉTÉ ANONYME LES FONDERIES DE LA MEUSE
à HUY (Belgique)

J. Wilmotte Fils

Boulevard de la Sauvenière, 120

LIÈGE

(BELGIQUE)



Orfèvrerie

Bronzes

Ameublement

& Luminaire

d'Églises

Le principe de cette méthode est purement empirique : on avait remarqué que les maladies fébriles déterminaient parfois une rémission des symptômes de la paralysie générale. C'est ce qui décida le Viennois Wagner von Jauregg à employer la thérapeutique infectieuse dans la maladie de Bayle. Deux moyens pouvaient a priori être employés pour provoquer la fièvre : l'introduction dans l'organisme de corps chimiques, particulièrement de nature protéique ou l'inoculation d'une affection fébrile. Les produits chimiques ou les protéines (tuberculine, nucléinate de soude, caséine, vaccin antityphique ou antichancrelleux) sont de plus en plus abandonnés à cause de leur peu d'efficacité ou de leurs dangers.

Reste donc l'inoculation d'une maladie fébrile : il importait ici de choisir une affection qui donnât une fièvre élevée mais sans grand danger et qu'on pût arrêter à la moindre menace ou après une période fébrile suffisante. La fièvre récurrente donna quelques bons résultats mais elle dut s'incliner devant la malaria tierce, presque universellement acceptée aujourd'hui.

La malaria comme ou paludisme est, on le sait, une affection propre aux régions marécageuses. Elle se caractérise par l'apparition de violents accès de fièvre qui se reproduisent à intervalles réguliers, après quatre jours dans la fièvre quarte, après trois dans la fièvre tierce. L'accès fébrile commence par un violent frisson avec claquement des dents et la température s'élève à 39°5 ou 40° pour retomber après quelques heures à la normale; la chute de la fièvre s'accompagne d'une sudation abondante. La maladie est déterminée par un protozoaire, le *Plasmodium vivax*, qui élit son gîte dans les globules rouges du sang. Elle cède très aisément à l'administration de doses modérées de quinine.

* * *

Quand on veut appliquer à un malade un traitement quelconque, il faut d'abord s'assurer qu'on ne lui fera pas de tort. *Primum non nocere*, dit un vieil adage médical. Dans la paralysie générale où la thérapeutique consiste à donner au malade une affection supplémentaire, cette maxime a une vérité plus grande que partout ailleurs. Avant l'inoculation, un examen complet du malade s'impose et l'on évitera de malariser les tuberculeux, les diabétiques, les sujets atteints de troubles cardiaques ou rénaux graves. Si l'état général du sujet est pas trop précaire ou si l'examen du liquide céphalo-rachidien fait présager des réactions méningées importantes, la temporisation s'impose et on fera, avant l'inoculation, un énergique traitement bismuthique ou arsenical. En dehors de ces cas, la malarisation s'impose.

Quels résultats doit-on en attendre? Il ne faut pas être trop optimiste. Le traitement malarique doit être un peu envisagé à la façon de l'ablation d'un estomac ulcéreux : si l'opération se passe sans inconvénients, on ne peut pas prédire que la maladie sera arrêtée et, si elle l'est, il serait imprudent de garantir le retour du sujet à son état normal; des troubles importants peuvent persister. Voyons donc ce que dit la statistique de M. Targowla : sur 240 malades inoculés, il a obtenu 136 résultats favorables, 86 défavorables ou nuls et 19 décès : parmi ces décès, 2 seulement sont dus à la malaria.

L'amélioration obtenue par la malaria se marque dans l'état général qui devient rapidement plus favorable dès que les accès de fièvre ont été interrompus; en même temps, l'état démentiel régresse, les idées délirantes s'estompent et disparaissent; la parole devient plus aisée. Dans certains cas, le malade paraît complètement guéri et peut reprendre ses occupations. Assez souvent persistent de légers troubles mentaux ou un certain déficit de la parole. Parmi les cas défavorables, il faut citer ceux où l'évolution de la maladie a été enrayée, mais où la démence persiste intacte :

le sujet reste un grand enfant incapable d'exprimer le moindre mot et uniquement soucieux de ses besoins matériels. Dans d'autres, l'inoculation a arrêté la marche progressive de l'affection et a fait rétrograder la démence mais un nouveau trouble mental est apparu; il s'agit en général d'un état analogue à la démence précoce ou d'un délire particulier : on a vu ainsi chez des malades jusque-là paisibles éclore des idées de persécution qui les rendaient dangereux pour leurs compagnons d'asile. Enfin la paralysie générale peut, en dépit du traitement malarique, continuer son évolution vers le gâtisme et la mort.

* * *

Il est donc bien acquis, suivant les termes du vœu émis à Anvers, que « la notion de l'incurabilité absolue de la paralysie générale ne peut plus être admise aujourd'hui », et qu'il conviendrait de créer dans les grandes villes des centres de malarithérapie qui assureraient aux malades un traitement rapide et souvent efficace. Mais, nous y insistons, si des espoirs sérieux peuvent être fondés sur cette nouvelle thérapeutique, il ne faut pas en attendre plus qu'elle ne peut donner. Et d'ailleurs, le calcul nous manque pour juger de l'avenir des malades même apparemment guéris. L'affection est-elle bien arrêtée? Ne recommencera-t-elle pas dans quelques mois ou quelques années? Nous l'ignorons totalement.

Les résultats favorables sont néanmoins assez nombreux (56,6 % des cas de la statistique de M. Targowla) pour qu'on doive admettre la nécessité d'y soumettre tous les paralytiques généraux suffisamment valides afin de leur éviter si possible la terrible déchéance organique et psychique qui les atteindra presque sûrement au bout de quelques années.

Docteur MARCEL MOREAU.

Pour que les disputes politiques n'altèrent pas les vérités religieuses

Notre article paru ici même le 28 juin était justement intitulé *Réflexions théologiques sur une brochure politique*.

La brochure en question prétendait prouver que pour sauver ou pour délivrer la classe ouvrière de Wallonie du socialisme, il est absolument nécessaire de reconnaître aux ouvriers chrétiens organisés une autonomie complète dans le parti catholique; et que c'est là d'ailleurs un droit d'autant plus incontestable qu'il a été plusieurs fois proclamé par le Saint-Siège.

Nous avons répondu à cette double argumentation en faisant remarquer par des considérations théologiques la double exagération dont elle nous paraissait et nous paraît encore entachée : exagération des conséquences religieuses d'une formule électorale, exagération de la portée des documents invoqués en faveur de la *standsorganisatie*.

Nous croyons devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs la réplique de l'auteur de la brochure, M. Jean Bodart, dans la *Vie nouvelle* du 29 juillet. Nous y ferons ensuite la brève riposte qui s'impose.

A PROPOS DE RÉFLEXIONS THEOLOGIQUES SUR UNE BROCHURE POLITIQUE.

Mgr Picard, aumônier général de l'A. C. J. B., développe dans la *Revue catholique des Idées et des Faits* du 20 juin, des « Réflexions théologiques sur une brochure politique ». Il analyse dans cet article l'étude que j'ai

publiée dans les *Dossiers de l'Action catholique* sous le titre « Les Démocrates-Christiens et le Parti catholique ».

Au moins nous voilà fixés.

Mgr Picard entre décidément dans la mêlée des partis et prend attitude de partisan dans la querelle politique qui divise les catholiques de notre pays sur la question d'organisation du parti.

Nous ne songerions pas à lui en faire un grief s'il ne proclamait solennellement en chaque occasion que lui-même et l'A. C. J. B. qu'il dirige se tiennent jalousement à l'écart de la politique. Il est vrai que Mgr Picard a trouvé une formule admirable. Il dit : « Je ne fais pas de politique mais de la théologie et dès l'instant où je me place derrière le paravent de cette déclaration, j'ai le droit de m'occuper de « cuisine électorale » sans que l'on puisse me reprocher de faire de la politique ».

Non! ce serait trop simple. Ces artifices de littérature ne changent rien à la réalité.

Passé encore s'il s'agissait d'une pure spéculation intellectuelle sans portée politique immédiate ou d'une intervention vis-à-vis des partis anticléricaux. Mais ici Mgr Picard intervient, suivant son expression, dans une question de « cuisine électorale » qui divise à l'heure présente les catholiques belges et influence leur position actuelle sur le terrain politique.

C'est si vrai que quelques jours après sa publication, les délégués de la Fédération catholique de l'arrondissement de Charleroi, mettaient l'article de Mgr Picard dans la balance pour refuser aux travailleurs chrétiens de faire droit à leurs revendications.

Mgr Picard envisage d'abord ma brochure au point de vue catholique doctrinal.

Nous avions écrit que sur 35 parlementaires élus en Wallonie par les voix catholiques, les démocrates-chrétiens en avaient obtenu 3 et les conservateurs 32. Mgr Picard n'admet pas cette proportion parce que, à son sens, les 32 parlementaires catholiques désignés en dehors de toute intervention d'une organisation représentative des ouvriers, représentent malgré tout les intérêts ouvriers. On voudra bien reconnaître que cette affirmation est au moins paradoxale. Ce qui est certain, et c'est la seule chose en discussion en l'occurrence, c'est que dans la mentalité ouvrière, les députés élus dans de telles conditions ne représentent pas les intérêts ouvriers.

L'A. C. J. B. a prouvé jadis qu'elle aimait les enquêtes. J'engage Mgr Picard à envoyer pendant les vacances quelques uns de ses jeunes gens vivre la vie d'ouvrier dans nos milieux industriels. Quand ils auront gagné la confiance de leurs compagnons de travail, ils leur demanderont s'ils considèrent MM. les barons Drion et de Dorlodot, député et sénateur catholiques de Charleroi, comme représentants des intérêts ouvriers. Je m'engage dès à présent à souscrire un abonnement aux *Cahiers* pour lire les résultats de l'enquête. J'en souscris dix pour mes amis et connaissances si l'enquête est étendue à la Wallonie tout entière.

Après cette observation préliminaire Mgr Picard aborde le fond de la question et affirme que notre point de vue... est une forme du Maurrassisme. Pour le dire franchement, écrit-il, l'argument de Maurras a plus d'apparence que le vôtre. On se laisserait persuader plus aisément de l'indispensable efficacité de la monarchie que de celle d'une cuisine électorale de parti au sujet de laquelle discutent les catholiques les plus désintéressés et les mieux intentionnés.

Nous admirons fort ce zèle de néophyte. Mgr Picard écrivait naguère : « S'il fallait interdire Maurras pour cette seule raison (qu'il exagère en politique), il faudrait interdire tous les spécialistes de grand talent, car ce sont les plus dangereux. Mais d'autre part ce sont les plus utiles, les meilleurs des maîtres... Maurras résout des problèmes que l'Evangile et l'Eglise n'ont pas formellement résolus. Ces questions libres ne sont-elles pas très nombreuses en politique? Maurras les résout avec une telle vigueur et une acuité d'intelligence, avec une telle précision de méthode et une telle logique, que l'on trouve chez lui des lumières qui ne sont pas ailleurs... » (Effort du 2 juin 1925).

Aujourd'hui, Mgr Picard trouve du Maurrassisme partout et condamne tout le monde pour crime de Maurrassisme.

Cette deuxième forme de l'exagération ne vaut pas mieux que la première. Nous n'avons jamais écrit, ni pensé que la juste représentation des organisations ouvrières dans le parti catholique et le libre choix des candidats était la condition *sine qua non* du redressement chrétien en Wallonie et que le sort de la religion était lié d'une façon absolue à l'adoption de cette formule.

Ma position est absolument différente. Je constate qu'actuellement la classe ouvrière de Wallonie est imprégnée de socialisme et que par voie de conséquence elle se déchristianise de plus en plus. Je recherche la cause de cette situation et je constate qu'elle réside principalement dans ce fait que la classe ouvrière de Wallonie a perdu confiance dans le parti catholique. J'en conclus qu'il faut lui rendre cette confiance et j'indique que pour cela il est nécessaire, à mon sens, d'accorder à la classe ouvrière une juste représentation et le libre choix du candidat.

Cela me paraît à cent lieues du Maurrassisme. Dire qu'une condition est nécessaire pour empêcher les ouvriers de voter rouge et de se déschristianiser par voie de conséquence, est-ce dire que c'est la condition unique, primordiale ou absolue?

Il ne faut pas sous prétexte de fuir le « politique d'abord » refuser de ranger la politique à la place qu'elle doit avoir. Est-ce donc du Maurrassisme que de dire : Si les catholiques ne votent pas, la déchristianisation suivra?

Mgr Picard analyse ensuite les textes émanant des autorités religieuses et les documents pontificaux que je cite dans ma brochure.

Mgr Picard conclut de cette analyse que l'on ne peut pas admettre de ces documents que la formule d'organisation du parti défendue par la Ligue des travailleurs chrétiens est obligatoire.

Mgr Picard aime les victoires faciles. On a-t-il découvert que nous prétendions que la formule que nous défendons était obligatoire?

Nous avons affirmé seulement et prouvé que sa légitimité avait été dix fois proclamée solennellement.

Mgr Picard écrit : « La seule chose que l'on peut dire c'est que la formule proposée par la Ligue démocratique n'est pas en opposition avec les directives pontificales ce dont l'accusaient alors les traditionalistes du parti catholique... »

Si ses adversaires (de la Ligue) veulent des arguments contre l'organisation de la Ligue qu'ils cherchent ailleurs que dans les documents pontificaux.

Nous notons avec plaisir que Mgr Picard veut bien reconnaître que la formule que nous défendons n'est pas condamnée par les documents pontificaux et n'écrit plus que nous sommes hérétiques.

Nous pensons cependant que ce n'est pas encore assez. Les textes pontificaux que nous avons cités démontrent incontestablement non seulement que notre formule n'est pas condamnée mais aussi qu'elle est approuvée. Il y a là une nuance.

Mais comment Mgr Picard peut-il être devenu partisan de l'organisation homogène jusqu'à vingt et un ans (J. O. C. et A. C. J. B.) et être resté adversaire de l'organisation homogène après vingt et un ans (standorganisie)?

JEAN BODART.

Donc M. Jean Bodart commence par nier la nature théologique de notre raisonnement. Nous avons purement et simplement pris position dans une querelle politique qui divise les catholiques belges. La couleur théologique que nous avons tenté de donner à notre intervention n'est qu'un paravent commode et hypocrite.

Nous devons dire à M. Jean Bodart que son appréciation, qu'il nous jette à la figure sans l'ombre d'une preuve, est injuste et injurieuse et qu'elle nous peine vivement. Nous avons conscience de ne pas être un hypocrite. Et nous avons le sentiment que le ton et la teneur de notre article n'appelaient pas une réponse de ce genre.

Eh oui, nos réflexions portaient sur un objet politique. Mais nous avons considéré cet objet d'un point de vue religieux et les raisons que nous avons apportées sont l'ordre strictement théologique. Si c'est là descendre du plan religieux sur le plan politique et sortir de notre rôle de dirigeant d'Action catholique, le Saint-Siège lui-même a bien souvent transgressé les limites de son pouvoir et de sa mission. Il les aurait transgressées en promulguant le *Syllabus* et les Encycliques sur la constitution chrétienne des Etats, en donnant au monde moderne la charte chrétienne du travail et des organisations ouvrières dans *Rerum Novarum* et *Graves de communi*, en donnant des conseils et présentant des suggestions pour la conclusion de l'armistice et de la paix qui devaient mettre fin à la grande guerre. Nous pourrions allonger l'énumération. Mais vous-même, par un illogisme peu banal, en donnez le plus bel exemple dans votre brochure et dans votre article. En cette cuisine électorale où vous nous reprochez si amèrement d'être descendu, vous prétendez que le Saint-Siège est venu vous donner raison contre les « conservateurs ». Dès lors, votre accusation d'hypocrisie ne monte-t-elle pas inconsciemment jusqu'au Souverain Pontife, car il se défend lui aussi de compromettre son autorité et sa responsabilité dans les bagarres politiques.

Nous avons donné des raisons religieuses, à savoir la valeur et l'efficacité des activités et des organisations proprement religieuses, moins dépendantes que vous ne le prétendez des conditions politiques, et notamment de conditions politiques plutôt secondaires, telles que l'adoption ou le rejet d'un système électoral à l'intérieur du parti catholique. Il fallait montrer que nos raisons ne tiennent pas, au lieu d'affirmer dédaigneusement et odieusement qu'elles cachent des intentions et des manœuvres d'un partisan honteux.

Votre affirmation est de nature à nous faire du tort et à faire du tort à l'Action catholique et à l'A. C. J. B. Elle tend à faire croire que nous abusons de l'Action catholique et de la religion dans un but purement politique et en vue d'intérêts qui ne rallient pas l'assentiment unanime des catholiques. Au sujet de l'organisation intérieure du parti catholique, nous ne faisons campagne pour aucun groupe et pour aucune opinion, et nous vous mettons au défi de prouver notre partialité.

Notre article a fait du tort à votre thèse, dites-vous. Nous avons de la sorte pesé dans la balance.

Les réflexions que nous avons publiées ont taché d'enlever à votre thèse des arguments que nous estimions exagérés et nuisibles à des vérités religieuses. Ce faisant, nous ne vous causons aucun dommage injuste et nous défendons des intérêts supérieurs.

Au sujet des documents pontificaux invoqués en faveur du système de désignation des candidats préconisé par la Ligue des travailleurs, nous arriverions facilement à nous mettre

d'accord. Vous reconnaissez que ce système ne peut être proclamé obligatoire en vertu des directives romaines. Dès lors, les chefs du Parti catholique qui croient avoir des raisons impérieuses de préférer dans telle région et dans telles circonstances un autre mode de constitution des listes électorales ne peuvent être taxés d'insubordination à l'égard du Saint-Siège. Leurs prétentions ne vont pas plus loin.

Mais sur la partie centrale de notre discussion, le désaccord reste complet.

Vous n'avez jamais écrit, dites-vous, « que la juste représentation des organisations ouvrières, dans le parti catholique et le libre choix des candidats était la condition *sine qua non* du redressement chrétien en Wallonie et que le sort de la religion était lié d'une façon absolue à l'adoption de cette formule ».

Mais vous avez écrit ceci : « L'autonomie du mouvement ouvrier chrétien sur le terrain politique sera reconnue et pratiquement appliquée, ou les ouvriers seront abandonnés au socialisme. Il n'y pas de milieu ». Et toute votre brochure s'efforce de prouver cette thèse.

Si ce n'est pas là poser comme une condition *sine qua non* pour sauver les ouvriers chrétiens de l'emprise socialiste qui les déchristianise et les matérialise, nous ne comprenons rien à votre langage.

Nous ne vous suivons pas sur le terrain des personnalités ni non plus dans les hors-d'œuvre qui occupent une place considérable dans votre rispote. Il y a cependant deux réflexions que nous devons bien relever.

Premièrement, celle qui concerne le maurrassisme.

Ce n'est pas de maurrassisme que nous vous avons accusé. Vous en êtes préservé par votre foi démocratique non moins efficacement que par votre orthodoxie catholique. Mais d'une exagération analogue à celle du monarchisme et du « politique d'abord ». Exagération de l'influence — très grande, qui pense à le nier? — des conditions et des systèmes politiques, sur la vie religieuse.

Cette exagération, nous l'avons combattue dans la doctrine de l'Action française bien avant les sanctions pontificales. Nous ne l'avons pas suffisamment combattue. Nous n'avons pas suffisamment mis en garde nos jeunes amis contre les autres erreurs de cette école et contre l'esprit de ce mouvement. Nous avons cru qu'il était possible d'utiliser ce qui s'y trouvait de vérité et d'élan généreux sans danger immédiat d'intoxication. Nous nous trompions. Dès que Rome eut parlé, un des premiers, avec netteté et sans aucune arrière-pensée, nous avons fait écho à ses graves avertissements. Nous l'avons fait avant de reviser par une étude personnelle notre manière de voir. Depuis, nos réflexions et nos études, guidées par les considérations de la condamnation pontificale, ont mis notre conviction rationnelle en accord parfait avec notre obéissance aux directives du Magistère ecclésiastique. Nous n'éprouvons aucune gêne à refaire cette déclaration. Nous ne sommes pas de ces catholiques infailibles qui se sentiraient humiliés de reformer une opinion sur les indications et les injonctions du Pape.

Et pour dire tout notre sentiment, c'est avec fierté que nous avons pris l'attitude que nous venons de rappeler. Et nous cherchons en vain l'objet de l'intention moqueuse ou méchante qui perce dans ce passage de votre article.

Nous ne pouvons non plus laisser passer sans protestation votre dernier paragraphe nous taxant d'illogisme et de contradiction parce que nous introduisons la *standsorganisatie* dans l'A. C. J. B. et que nous la combattons dans le Parti catholique.

L'organisation évoluée de l'A. C. J. B. diffère considérablement de la *standsorganisatie*. Mais fussent-elles d'un dessin identique que l'approbation de l'une ne commanderait pas l'acceptation de l'autre. L'Action catholique est essentiellement religieuse, supra-politique; la *standsorganisatie* que vous décrivez est une organisation politique.

L'A. C. J. B. adapte autant qu'elle le peut son organisation et ses méthodes aux conditions sociales de ses membres. De là ses grandes fédérations homogènes; ouvrière, estudiantine, paysanne. Mais les membres de ces groupements adaptés doivent en même temps participer à la vie, à l'activité et à l'esprit de groupements communs. Il est entendu que l'adaptation ne doit pas affaiblir ni compromettre la marque glorieuse de l'unité

et de la fraternité qui est une note de l'Action catholique comme elle est une note distinctive de la véritable Eglise du Christ.

Nous avons terminé. Puissent les considérations que nous venons de développer avoir démontré à nos lecteurs que nous ne sommes le serviteur ni l'homme lige d'aucun groupe politique. Nous avons confiance de servir en général la politique la plus conforme aux intérêts du pays et de l'Eglise en nous efforçant d'inculquer selon nos modestes moyens aux meilleures recrues que nous apportent les générations montantes la conception claire, hiérarchisée, ainsi que la volonté énergiquement trempée de tous leurs devoirs de chrétiens et de patriotes.

LOUIS PICARD.

Formation d'une future classe dirigeante indigène

L'enseignement agronomique supérieur est, sans le moindre doute, le moyen le plus efficace pour développer l'agriculture congolaise.

Nous n'insisterons pas sur les profits matériels qui en seront la conséquence dans un avenir plus ou moins éloigné. Mais nous y voyons d'autres avantages d'un ordre plus relevé non seulement pour les indigènes mais aussi pour les coloniaux, les capitalistes, la Colonie elle-même; nous voulons parler de la formation d'une future classe d'hommes d'élite par leur instruction et éducation; d'hommes capables de guider, de diriger la masse des indigènes, et, par le fait même, capables de promouvoir les intérêts religieux, moraux, sociaux de leurs compatriotes. Il nous faut mettre en lumière cette face de l'enseignement universitaire s'adressant aux futurs prêtres, médecins, agronomes, mécaniciens, etc.

Un point important souvent perdu de vue c'est que notre Congo ne sera jamais, au moins pour la plus grande part — une *colonie de peuplement*. Ici nous faisons provisoirement abstraction des zones à altitudes élevées, surtout de celles qui se trouvent localisées dans la partie tropicale.

Mais ailleurs la disproportion entre le nombre des indigènes et le nombre des Européens sera toujours très grande.

Cette situation inéluctable doit nous faire réfléchir à l'avenir; il n'est pas trop tôt pour nous persuader que les indigènes émanicipés, demi-civilisés, sans foi ni loi pourraient devenir, un jour, un danger; danger que nous ne devons pas minimiser; danger dont nous pouvons d'autant moins faire abstraction que les indigènes possèdent depuis longtemps une force, voire même sous certains rapports une vertu naturelle; l'esprit de *solidarité* entre membres d'un même *village*, d'un même *clan*, voire même, jusqu'à un certain point, entre membres d'une même *tribu*. Cette solidarité ne pourra-t-elle pas — dans un avenir peut être plus prochain que nous le croyons — être le point de départ d'une coalition organisée contre l'Européen, contre l'Etat et mettre l'existence économique ou politique de notre Colonie en péril? Nul ne peut répondre de l'avenir, et notre devoir est de ne pas mésestimer ce danger en tout cas possible.

Nous, missionnaires, nous nous préoccupons depuis longtemps, de la formation d'une future élite dirigeante issue de la race

Bantu. Il y a là un problème de la plus haute importance sociale, économique, religieuse, civilisatrice.

Un grand pas en avant pour la solution de cette question a été fait récemment grâce au saint Père le Pape. Il demande avec instance, l'ordonne pour ainsi dire, que, dans les missions du monde entier, Messieurs, les Vicaires les Préfets apostoliques assument la charge de fonder des petits et grands séminaires pour la formation d'un clergé *séculier* indigène. Il en existe déjà dès maintenant au Congo. Les études y seront de longue haleine : humanités latines complètes, deux ou trois ans de philosophie, quatre ou cinq ans de théologie. Les sujets seront soumis à une sévère sélection à tous les points de vue avant leur entrée et pendant leur séjour dans ces séminaires. Les futurs prêtres recevront donc non seulement une solide instruction philosophique et théologique mais aussi une éducation sociale et sacerdotale aussi complète qu'il convient. Ils deviendront ainsi dans leur milieu, des hommes formés, des hommes complets à vues larges dont l'influence sur leurs compatriotes peut être escomptée avec les plus grandes espérances.

* * *

Cette initiative de l'Eglise catholique demande à être soulignée et méditée. Elle est un exemple venant de haut à suivre dans d'autres domaines, à adapter, *mutatis mutandi* à d'autres situations sociales où les responsabilités sont infiniment moindres. Nulle comparaison n'est possible, sous ce rapport, entre la formation sacerdotale et n'importe quelle autre formation professionnelle, même la plus éminente. Et nous pouvons en inférer avec certitude que, dans un avenir prochain, l'organisation d'études moyennes et supérieures *médicales, agronomiques, industrielles* s'imposera d'une façon irrésistible, pour l'élite des jeunes gens indigènes. D'ailleurs, dans toutes les branches de l'activité coloniale, les Européens auront, de plus en plus, besoin d'une élite d'auxiliaires, de collaborateurs, d'aides indigènes; ceux-ci seront recherchés non seulement par le service médical, mais encore par les chefs des entreprises coloniales les plus diverses. Créons-les sur place! Là où l'Eglise demande, avec la plus grande instance, un enseignement moyen et supérieur pour futurs prêtres, il y a, sans le moindre doute, possibilité de créer un enseignement analogue pour médecins, agronomes, mécaniciens, etc., indigènes.

* * *

Les missionnaires travaillent avec ardeur, générosité à la conversion des indigènes, et leurs succès s'affirment de plus en plus comme extraordinaires, surtout dans les anciennes missions où les pionniers de l'apostolat et de la civilisation se trouvent sur la brèche depuis des dizaines d'années. Le gros travail s'y achèvera bientôt, et, dès maintenant, il nous faut envisager l'avenir pour consolider le terrain gagné sur le paganisme grâce à un travail opiniâtre, fécondé d'ailleurs — nous ne pouvons l'oublier — par les prières, les sacrifices, les aumônes de milliers d'âmes, qui, dans tous les milieux des états de vie, se dévouent humblement en Europe, à la grande œuvre de l'apostolat.

Mais il ne suffit pas d'attirer les païens à la religion, de les instruire, de les baptiser... C'est une première victoire précieuse, mais combien instable s'il n'est pas fait d'efforts pour les maintenir dans la bonne voie! Malgré tout, les défections, au moins temporaires, seront nombreuses surtout parmi ceux qui quittent les villages indigènes pour chercher aventures de fortune dans les grands centres européens. L'autre jour, nous avons entendu citer à ce sujet des chiffres d'une triste éloquence. A Léopoldville II, c'est-à-dire à l'ancien Kinshasa, sur plus de douze mille

chrétiens, il n'y en a guère que deux mille qui remplissent leur devoir pascal. Dans la même localité il y a seulement un dixième de chrétiens enterrés religieusement.

Nous savons depuis longtemps où en est la natalité dans ce centre important tant chez les chrétiens que chez les indigènes. Sur une population de 35,000 indigènes dont 12,000 baptisés, on ne compte pas 150 naissances par an.

Ces chiffres sont éloquentes, et ils méritent d'être médités.

* * *

Nous ne devons donc pas nous faire illusion. Ici, au Congo, comme partout : en Chine, au Japon, aux Indes, ... le nationalisme est prêt, çà et là, à lever la tête, quoique encore d'une façon timide. Pourquoi?

Parce que les indigènes sont sans organisation, sans chefs, sans direction, et il commencent seulement à connaître les institutions démocratiques des pays civilisés.

Mais demain, ils auront leurs syndicats de travailleurs, de commerçants et le reste. Il ne faut pas être prophète pour se persuader que ce nationalisme, *sui generis*, de gens à peine sortis de leur état de primitifs se manifesterait avec violence. L'indigène est un enfant, un impulsif, dont la volonté non exercée l'expose à se laisser entraîner par les premiers qui s'imposent à lui. Rien ne pourra empêcher les éléments les plus intelligents, les plus audacieux, et souvent les moins moraux, à se mettre en avant pour dominer et conduire les foules. Cela se voit partout!

* * *

La classe dirigeante de l'avenir sera en grande partie ce que nous la ferons. Elle sera pour nous, ou contre nous; elle sera dévouée ou elle sera hostile à la Colonie, à la mère-patrie, à l'ordre, à la religion suivant que sa formation intellectuelle aura été façonnée par les missionnaires catholiques ou par un enseignement neutre, areligieux ou athée.

Nous avons donc à diriger, conseiller, éduquer, instruire, moraliser les jeunes gens qui se distinguent par leur intelligence, leur droiture, leur piété. C'est, sans doute, parmi eux que se trouvera, plus tard, la classe dirigeante de demain.

Pouvons-nous nous abstenir et laisser assumer ce rôle par d'autres qui façonneront les cœurs et les volontés à leur image? Quel en serait le résultat? Assurément déplorable!

L'élite de l'avenir qu'elle soit à tendance catholique, protestante ou païenne aura en toute hypothèse, une influence énorme sur la grande masse des indigènes. Il nous faut travailler, dès maintenant, pour que cette élite compte un grand nombre de catholiques pratiquants à éducation et instruction générale et scientifique particulièrement soignées.

Parmi cette élite future, dont la haute influence religieuse et sociale peut être escomptée, dès maintenant, avec confiance nous plaçons, en tête, nos futurs prêtres indigènes. Ils exerceront un grand prestige sur la foule de par leur origine, par leur caractère sacerdotal et par leur supériorité intellectuelle.

Ce sera comme le noyau central ou d'avant-garde autour duquel viendra se grouper, si nous le voulons, une élite d'indigènes appartenant à divers milieux sociaux particulièrement en vue par leurs professions, notamment des médecins et des agronomes.

Mgr Roelens s'est exprimé à ce sujet dans une circonstance solennelle :

Nous trouvons en eux (dans les prêtres indigènes) des collaborateurs capables, fidèles et vraiment précieux. Leur influence sur leurs congénères est très grande et très bienfaisante. Les Noirs sont fiers de leurs prêtres. Ils les respectent et ont en eux une grande

Les Grandes Maisons d'Enseignement de Belgique

Collège St-Jean-Berchmans

(Ancien Collège Saint-Michel)

4, rue des Ursulines, BRUXELLES

Sous la direction des Pères de la Compagnie de Jésus

DEMI-PENSIONNAT — EXTERNAT

Humanités anciennes. — Humanités modernes

Préparation aux divers emplois du commerce, des banques et des compagnies d'assurances. Cours préparatoires. Education physique. A proximité de la gare du Midi, de la Bourse, du Grand-Sablon et de la place Rouppe.

PENSIONNAT DES RELIGIEUSES SERVITES DE MARIE

Château de Wisbecq-lez-Saintes (Gare Bierghes)

Téléphone : Rebecq 98

Situation exceptionnellement salubre à 25 km. de Bruxelles — Communications faciles par chemin de fer et autobus.

Nombre d'élèves strictement limité. — Sections préparatoire et moyenne (programme officiel). — Arts d'agrément. — Sténodactylographie. — Facilités spéciales pour l'étude de la langue anglaise.

Section spéciale pour jeunes filles ayant terminé leurs études moyennes et désireuses de parfaire leur connaissance de la langue anglaise. — Vaste propriété. — Plage de jeux. — Tennis.

Pour tous renseignements s'adresser à la Révérende Mère Prieure O. S. M.

Pensionnat Ste-Ursule

Rue des Carmes, 10, Tournai

Bel et vaste établissement

avec Maison de Campagne

Études complètes. — Section d'humanités anciennes

Classe de Steno-dactylographie

Cours spécial d'Education familiale et ménagère

Préparation aux examens de musique du jury central de Bruxelles

Petit Séminaire de Saint-Roch

à Ferrières

Humanités anciennes

Ecole moyenne

Section préparatoire

Pensionnat établi dans l'ancienne abbaye de BERNARDFAGNE

Confort moderne — Demandez prospectus à la Direction

INSTITUT DE LA

Vierge Fidèle

14, place de Jamblinne de Meux, Bruxelles

Humanités Gréco-Latines

pour Jeunes Filles

Pensionnat - Demi-Pension - Externat

INSTITUT

Saint-JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE

19, rue Moris (Saint-Gilles-Bruxelles)

DIRIGÉ PAR LES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES

COURS PRÉPARATOIRES — HUMANITÉS MODERNES

CLASSE SPÉCIALE DE MATHÉMATIQUES

Internat — Externat — Demi-pension

ARBRE BÉNIT

Établissement des Sœurs de Notre-Dame

46, rue Mercélis BRUXELLES

Études primaires et moyennes

Section commerciale (2 ans)

Humanités gréco-latines (3 ans pour les jeunes filles ayant terminé les études moyennes)

Section d'éducation familiale. — Coupe et confection

Externat — Internat — Demi-pension

Institut Sainte-Jeanne d'Arc

Religieuses Zélatrices de la Sainte-Eucharistie

189, rue Américaine, Bruxelles

Études complètes pour jeunes filles

Pensionnat - Demi-Pensionnat - Externat

Cours élémentaires pour jeunes garçons, jusque 9 ans.

AU BON MARCHÉ

VAXELAIRE-CLAES

RUE NEUVE - BRUXELLES

SUCC. ANVERS

LIÈGE - BRUGES

TISSUS, NOUVEAUTÉS

CONFECTIONS

POUR MESSIEURS, DAMES ET ENFANTS

HAUTE COUTURE

BLANC

BONNETERIE - LINGERIE

CHERRIERIE - MERCERIE - COLIFICHETS

DENTELLE

CHAPELLERIE - MODES - FOURNITURES

AMEUBLEMENT

MOBILIERS DE STYLES ET MODERNES

TAPIS D'ORIENT

TOUT CE QUI CONCERNE

L'AMÉNAGEMENT

ET LA DÉCORATION DU HOME

Produits Alimentaires

ARTICLES DE MÉNAGE



Les grands magasins les plus anciens et les plus importants du Pays

Avant de faire un achat, ne manquez pas de voir nos magasins. Vous y trouverez le plus beau choix, la meilleure qualité et les prix les plus bas.

DÉPARTEMENT SPÉCIAL

pour les Communautés Religieuses, Instituts, Pensionnats, Œuvres de Bienfaisance, etc.

Nos Délégués vous rendront visite sur simple demande, et sans engagement.

Inscrivez-vous pour recevoir régulièrement nos Catalogues et Feuilles spéciales.



NOUVEL ENCAUSTIQUE "VROONE"
VERNIS ET CIRE

les parquets - meubles - boiseries - carrelages - linoléums - marbres, etc.

FLORENT BLANCKAERT

Manufacture de Couleurs - Vernis - Emaux

TOUTS PRODUITS POUR LA PEINTURE

26, rue Victor Mabilie, BRUXELLES

Téléphone 665.26

BOIZANEUFF JAPONAIS I

Le Roi des Décapants — Déverniseurs idéal

LÉOPOLD MAYER Agent de Change

Agréé à la Bourse de Bruxelles depuis 1902

Avenue, Louise 39, BRUXELLES

Téléphones 100.95-234.40 Adresse télégr. Leomayer-Bruxelles Comptes Chèques Postaux N° 141857

LIÈGE : 33, rue de la Casquette

Téléph. : 459-6831 Compte Chèques Postaux 186.807

ORDRES DE BOURSE A TERME ET AU COMPTANT

CIRCULAIRE HEBDOMADAIRE

DÉLIVRÉE GRATUITEMENT A LA OLIENTÈLE

Achat de collections de

TIMBRES-POSTE

de toute importance



Faire offres à

A. WAROQUIERS

Rue du Berceau, 18, ANVERS, Tél. 203,58

Chèques Postaux 170,841

confiance. Ces prêtres sont de leur race, communient à leurs sentiments intimes, les comprennent et sont compris d'eux. Ils savent mieux que nous saisir les manifestations intimes de la vie des Noirs, pour les amener par une évolution conforme au génie de leur race, vers un niveau, tous les jours plus élevé, de vraie civilisation...

Ces prêtres, dans l'avenir ils seront nombreux, ont besoin de collaborateurs. Appliquons-nous, dès maintenant, à créer pour leur formation un ou deux grands centres intellectuels; la question est urgente, et nous ne pouvons la remettre aux calendes grecques sans préjudice pour notre Colonie et pour l'apostolat.

Le rôle de l'élite catholique dont il est ici question consistera précisément à contre-balancer le rôle de l'élite anticatholique, antisociale, antipatriotique.

Les indigènes catholiques se rangeront ainsi sous l'étendard de l'ordre; les anticatholiques abandonnés à eux-mêmes ou excités par des agents révolutionnaires et communistes, sous l'étendard du désordre. Il n'y aura pas ou guère de milieu. Nous avons à y penser sérieusement, à le dire et à le répéter chaque fois que l'occasion se présente.

* * *

En résumé, l'Eglise a déjà fait de grandes choses au Congo! En nous basant sur les brillants succès obtenus, durant ces trente à quarante dernières années; sur le chemin parcouru à une allure plutôt accélérée dans le progrès moral et matériel, nous pouvons en inférer avec une certaine probabilité où nous en serons dans quelques années. Dès maintenant, il nous faut considérer ce que sera bientôt le milieu indigène; actuellement, il est déjà en pleine évolution; dans un avenir, peut-être, plus prochain que nous le supposons, nous aurons à faire face, à une situation toute nouvelle. Nous devons donc coordonner nos efforts dans ce sens. Les missionnaires européens ne seront-ils pas débordés un jour, au Congo? Ne devront-ils pas, dans beaucoup de régions, céder la place aux prêtres indigènes actuellement en voie de formation? Qui le dira? Les vocations sacerdotales lèvent en nombre dans ces populations primitives, et certains séminaristes sortent directement des milieux païens. Nous avons à les éduquer, à les cultiver, à les aguerrir contre tant de dangers qui les guettent; à leur procurer, dans ce but, une solide formation sacerdotale et une forte instruction philosophique et théologique. Là ne s'arrête pas notre devoir. A côté de ce travail, dont nous ne pouvons assez proclamer la grandeur parce qu'il exigea de la part des maîtres un grand dévouement ininterrompu, il y en a un autre qui consiste à former parallèlement, et à côté de ce clergé indigène des hommes d'élite par leur éducation et formation intellectuelle. Ceux-ci pourront aider ceux-là de mille manières, tout simplement en assumant, devant leurs compatriotes, le rôle qui caractérise une classe dirigeante, capable, désintéressée, dévouée à l'Etat et à l'Eglise.

L'agriculture est aujourd'hui reléguée à l'écart. Il y a là de la part de l'Etat une erreur doublée d'un grand fonds d'imprvoyance. Gouvernez c'est prévoir!

Le Congo deviendra une colonie agricole ou sinon de vastes zones cesseront d'exister économiquement parlant. La *super-industrialisation* dans une colonie où la dénatalité, la dépopulation, la crise de main-d'œuvre tendent çà et là, à s'intensifier de jour en jour est un symptôme inquiétant. Plus les capitaux y investis augmentent — ils se chiffrent, dit-on, non plus par millions mais par milliards, — et plus le danger s'accroît et le pronostic en devient d'autant plus sombre.

Les efforts du Gouvernement, des sociétés industrielles, des missionnaires... doivent tendre à faire progresser et à faire évoluer l'agriculture indigène; ils ont un intérêt majeur à la forma-

tion d'une future classe agricole libre, prospère, morale, chrétienne, constituée par des familles stables où la procréation de nombreux enfants est considérée comme un honneur, comme un devoir social et religieux. Il en est déjà ainsi dans les environs des anciennes missions catholiques.

Abbé HYAC. VANDERYS,
Missionnaire à Kisantu.

“ La Caravane sans chameaux ”

par Roland DORGELES (1).

Certes, je ne me suis pas ennuyé à revoir l'Orient en compagnie de M. Roland Dorgelès! Et cependant, que de fois il m'a agacé avec son parti-pris de mépriser l'histoire et les récits de voyage de ceux qui l'ont précédé!

« Ce n'est pas Hérodote qui a découvert l'Egypte, ni Diodore, ni Marc-Aurèle, ni Strabon. C'est moi! » Ces premières lignes du livre dénotent une tournure d'esprit. Boutade originale, réaction contre les voyageurs qui débarquent en Orient, la tête farcie des souvenirs de Chateaubriand, de Théophile Gautier, de Lamartine, de Pierre Loti... et qui ne voient les paysages et les monuments qu'à travers leurs lectures.

Dorgelès, lui, verra lui-même, avec ses yeux à lui : « Leurs livres, je les ai oubliés. Les récits des touristes, je ne m'en soucie pas... Tous les pays sont vierges, tant que je n'y ai pas mis le pied. »

Et il s'applique à tenir son engagement. Heureusement pour nous, il ne réussit guère. Constamment, l'histoire lui remonte à la tête, et ses souvenirs de lecture ou de théâtre. Non pas Hérodote ou Chateaubriand, mais Maurice Barrès et *Marouf*. Pourquoi cette colère, alors, contre une dame assez sotte pour rappeler les *Mille et une Nuits*? Les lectures de M. Dorgelès ne remonteraient-elles pas plus haut que les derniers succès du boulevard parisien?

Au fond, dans son attitude, il y a bien quelque suffisance. C'est une pose comme une autre. Il est le monsieur qui regardera les pyramides sans émotion, parce que leur âge ne lui en impose pas. Parlez-lui des rues d'Alexandrie, c'est cela qui est amusant. Ainsi, le nègre qui arrive du Congo trouvera les boulevards de Bruxelles plus intéressants que la butte de Waterloo. Est-ce l'idéal du voyageur?

Au débarqué du train de Damas, à Samak, j'ai entendu une bonne dame, apercevant le lac de Tibériade : « Voyez là. Est-ce la mer Morte? » Certes, elle n'avait pas lu Chateaubriand, ni même Louis Bertrand, et son âme était vierge d'impressions historiques. Envierons-nous son bonheur? M. Dorgelès n'en voudrait pas, de ce bonheur-là, bien qu'il écrive : « Malheureusement, notre tête est ainsi fabriquée que certains mots déclenchent automatiquement des idées et qu'au seul nom d'Egypte, les Pharaons, le Nil, Cléopâtre, les momies, Osiris, Mariette, se mettent à tomber de l'esprit comme les marrons d'un arbre. »

Mais que serait l'Egypte sans les Pharaons, le Nil et le reste? Sans eux, M. Dorgelès aurait-il jamais eu l'idée d'y aller? Et aurait-il visité la Palestine, si ce pays était sans souvenirs?

Notez qu'il connaît parfaitement son histoire, mais il croit

(1) Paris, Albin Michel, éditeur.

piquant d'en faire abstraction. Alors, évidemment, les Pyramides, pas d'erreur possible : c'est affreux... » « Je les imaginai bien ainsi, d'après les photos, le cinéma et mes lectures (Ah! tiens! il a préparé son voyage?), pourtant, je m'attendais à autre chose. J'espérais. Vous savez, la bouche étonnée qui s'ouvre de saisissement, le fameux coup au cœur... Mais non, j'aurais beau me pincer au sang : rien de pareil. L'idée d'éternité m'a épargné et le grandiose ne m'écrase pas. Ce sont des blocs, des amas... » Bien sûr, cela ne vaut pas la tour Eiffel.

Et cependant, quand il voit du haut de la citadelle du Caire ces « bornes formidables du désert », il « leur trouve une saisissante grandeur. Massives et nues, à l'échelle de cette immensité. Un palais, même vaste, serait infime; le plus grand temple n'apparaîtrait pas : de leurs quatre pans bruts, elles écrasent. Et le temps même n'a pu que les griffer ». Vous voyez, Dorgelès n'a pas réussi à chasser le naturel; il parle comme les voyageurs qui l'ont précédé.

Suivez-le sur le chemin du Calvaire, au Saint-Sépulcre, au mur des Lamentations, ses impressions ne seront pas si différentes de celles de Bordeaux ou de Bertrand, malgré son insistance à noter le contraste entre les minables réalités d'aujourd'hui et les grands événements de l'histoire.

Et il oublie tout à fait sa résolution du début quand, après une longue randonnée à travers le désert, Palmyre lui apparaît. Alors, le démon de l'histoire s'empare de lui, tout comme d'un vulgaire Lamartine :

« Je regarde et, tout de suite, mon cœur bondit. Dans l'échancrure de deux djebels qui s'écartent, tout au bord de la piste une tour est apparue que j'ai aussitôt reconnue.

— La grande tour sépulcrale! me suis-je écrié en me dressant à demi.

Un trouble inexprimable s'est subitement emparé de moi et, cramponné aux sièges de devant, me voici qui jette en mots hachés tout ce que je sais de Palmyre à mon chauffeur abasourdi. Il faut que je me détende, que j'apaise mes nerfs, et les lèvres sèches, les anecdotes et les dates entrecoupées d'exclamations, je parle de l'empire du désert, de la reine Zénobie, de la belle Balkis, du triomphe d'Aurélien et des inscriptions bilingues des tombeaux... »

Et cependant, que reste-t-il de Palmyre? Des fûts de colonnes, des vestiges de palais. L'histoire, décidément, a pris sa revanche sur M. Dorgelès, et l'on est heureux de constater qu'il garde encore quelque chose d'humain.

Et quand, à Beyrouth, il apprend que Maurice Barrès a occupé la même chambre d'hôtel que lui, il en bondit de surprise :

« Etendu dans ce grand lit à moustiquaire, Barrès a regardé, comme moi, ce haut plafond de planches », etc. Très bien, cela. Mais pourquoi en vouloir à ceux que hante, en Syrie, le souvenir de Renan et de Lamartine?

Cette querelle vidée — j'ai peut-être trop insisté sur cet enfantillage — je reviens à mon impression du début. Quel intéressant voyageur que M. Dorgelès! S'il restreint volontairement son champ de vision à la réalité présente et vivante, comme il sait la voir, cette réalité, et la peindre en raccourcis puissants! S'il oublie de regarder le Sphinx, tant la caravane des touristes qui l'entourent lui paraît drôle, personne n'a décrit comme lui le snobisme et la sottise des bandes d'excursionnistes à Kodaks, « pressés de fixer leurs traits éphémères devant cette éternité » et, finalement, « gorgés de musées et de points de vue, écourés de chefs-d'œuvre, dégoûtés de sublime ». Ecoutez-le :

« Ils marchent quand même, mais par amour-propre, pour que les autres ne chuchotent pas : « Parbleu, ils n'y comprennent rien », et aussi pour pouvoir, plus tard, raconter leurs souvenirs. Quelques acharnés tiennent bon, et on les voit qui fouinent dans

les galeries de sarcophages, le nez dans leur Baedeker, comme s'ils craignaient d'être volés d'une momie. Pendant ce temps, les autres se sont éclipsés, comme des soldats qui veulent couper à l'exercice, et, attablés au bar voisin, ils guettent la sortie. »

Et son ami Bourette, le conducteur de la troupe, est-il croqué, ce type de chef de caravane?

Et la modernisation de l'Orient, la caravane sans chameaux, l'envahissement du désert par l'auto et des villes par les bidons, les cruches remplacées sur l'épaule des femmes par les bidons à essence ramassés le long des routes, les bédouins nomades aspirant à se fixer, tout cela est souligné avec un réalisme impitoyable, avec à peine un petit sourire mélancolique pour toute cette poésie qui s'en va et qui ne se trouvera bientôt plus que dans les livres et les vieilles gravures...

Dorgelès nous donne une vision moderne de l'Orient. Ne cherchons pas dans son livre les grands souvenirs religieux ou historiques; nous serions déçus. Mais si nous désirons voir la réalité telle qu'elle est aujourd'hui, rendue avec une brutale sincérité et avec une insistance trop marquée sur l'envers du décor, nous suivrons sa caravane sans chameaux.

PAUL HALFLANTS.

L'esprit démocratique

Récemment nous tombait sous la main un volume de Marc Sangnier, publié, en 1905, sous le titre *L'Esprit démocratique* (1), recueil d'articles où se retrouvent la même inspiration fondamentale, les mêmes idées maîtresses.

Après que vingt-trois ans, dont quatre de guerre, ont passé sur ces pages, il nous semble qu'on y peut revenir en toute sérénité et y relever, avec fruit, plusieurs morceaux importants.

Notons tout d'abord que, d'un bout à l'autre du livre circule ce souffle généreux que nul ne peut s'empêcher de reconnaître chez l'initiateur du *Sillon*, souffle de pur apostolat chrétien, auquel le pape Pie X rendait hommage dans l'Encyclique même qui condamnait les erreurs dont les sillonnistes n'avaient pas su se garder. « De fait, disait le Pape, le *Sillon* éleva parmi les classes ouvrières, l'étendard de Jésus-Christ, le signe de salut pour les individus et les nations, alimentant son activité sociale aux sources de la grâce, imposant le respect de la religion aux milieux les moins favorables, habituant les ignorants et les impies à entendre parler de Dieu, et souvent, dans des conférences contradictoires, en face d'un auditoire hostile, surgissant, éveillant par une question ou un sarcasme, pour crier hautement et fièrement sa foi. C'étaient les beaux temps du *Sillon*; c'est son beau côté, qui explique les encouragements et les approbations que ne lui ont pas ménagés l'épiscopat et le Saint-Siège tant que cette ferveur religieuse a pu voiler le vrai caractère du mouvement sillonniste. »

Remarquons aussi que les pages rassemblées dans ce volume sont antérieures aux discours de Sangnier cités dans l'Encyclique du pape Pie X.

Rien d'étonnant si l'on n'y trouve pas, tout au moins en termes catégoriques, les erreurs visées par le document pontifical.

Au reste, notre intention n'est nullement, en parlant de ce livre, de raviver des dissentiments ou des polémiques pénibles. Rome a parlé et Sangnier a donné l'exemple d'une soumission noblement filiale. Nous sommes bien plus en quête de ce qui unit que de ce qui divise les catholiques et nous voudrions prendre occasion d'une lecture que nous venons de faire pour essayer de préciser les différents sens d'un mot qui est trop souvent un brandon de discorde entre serviteurs d'une même cause religieuse. Nous avons déjà utilisé, à cette même fin, le magistral enseigne-

(1) Paris, Perrin et C^{ie}.

ment de Toniolo; les éléments que nous trouverons ici sont de valeur beaucoup moindre, sans aucun doute; néanmoins, peut-être ne sont-ils pas négligeables, nous étant fournis par un homme que la démocratie chrétienne la plus avancée tient pour un de ses hérauts et de ses porte-parole autorisés.

Un leitmotiv domine ces pages : c'est l'idée qu'il faut aller au peuple, se donner à lui, corps et âme, sans arrière-pensée personnelle, sans préoccupation intéressée, pour l'amener ensuite à Dieu, au Christ, à l'Eglise et si c'est là de la « démocratie », elle est du meilleur aloi; quand Sangnier célèbre l'enthousiasme de ses jeunes compagnons d'apostolat, son verbe s'exalte en effusions lyriques qui nous émeuvent profondément, son éloquence est séduisante et prenante; même à un point de vue strictement littéraire, il trouve du superbe accents.

Ces accents viennent vraiment du cœur, ils rendent le son d'une âme toute pénétrée de charité chrétienne.

Ce sont bien là ceux en qui, disait encore le pape Pie X, au début de son Encyclique : « Nous Nous plaisons à reconnaître des âmes élevées, supérieures aux passions vulgaires et animées de plus noble enthousiasme pour le bien. Vous les avez vus, vénérables Frères, pénétrés d'un sentiment très vif de la fraternité humaine, aller au-devant de ceux qui travaillent et qui souffrent, pour les relever, soutenus dans leur dévouement par leur amour pour Jésus-Christ et la pratique exemplaire de la religion. »

Sangnier relevait les termes dont s'était servie « une instruction de la Congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires », du 27 janvier 1902, pour définir la démocratie telle que l'avait préconisée le pape Léon XIII, intervenant par son encyclique *Graves de communi*, au milieu des malentendus, de la confusion et des polémiques qui avaient suivi l'encyclique *Rerum Novarum*. La démocratie chrétienne, c'est l'action même de l'Eglise parmi le peuple.

Dès lors, disait Sangnier très justement, la démocratie chrétienne fait partie intégrante et nécessaire du Catholicisme. Ce n'est plus une organisation politique ou sociale sur les bienfaits de laquelle les fidèles peuvent être partagés.

Puis, citant l'admirable définition que Toniolo a donnée de la démocratie chrétienne : « Une organisation de la société dans laquelle les forces sociales, juridiques et économiques dans la plénitude de leur développement hiérarchique, coopèrent proportionnellement et de telle sorte que le dernier résultat de leur action tourne à l'avantage des classes inférieures »; Sangnier ajoutait : « quelque dépouillée que soit cette définition de tout sens politique et quelque appauvrie de toute détermination sociale, elle n'est peut-être pas encore assez compréhensive ni assez indifférente, socialement parlant, pour pouvoir s'appliquer à la démocratie chrétienne, qui est une action populaire chrétienne, et rien autre chose. » Et encore : « Puisque le Pape nous rappelle quels sont les enseignements éternels de l'Eglise et comment l'esprit de justice et de charité doit nécessairement se manifester pour le bien tout particulier, quoique non exclusif, de la classe la plus nombreuse et la plus déshéritée, il n'est pas étonnant qu'il réclame de la part de tous les catholiques déférence et fidélité. Il n'est donc plus loisible de refuser d'être démocrate chrétien. Il n'est pas permis non plus d'introduire dans la démocratie chrétienne des éléments personnels et que le Pape n'y a pas enchaînés lui-même (1). »

On ne saurait mieux dire. En maint endroit du reste, la distinction entre la démocratie sociale et la démocratie politique est fortement marquée. Il est superflu d'y insister, tant elle a été rappelée et commentée, dans ces derniers temps.

S'il n'est permis à aucun publiciste catholique, ainsi que ne cessent de le répéter les enseignements de Rome au XIX^e et au XX^e siècle, d'infecter le catholicisme à des formes sociales ou

politiques déterminées, il leur est pleinement loisible, faisant œuvre de science personnelle, de manifester leurs préférences pour telle ou telle organisation sociale, pour tel ou tel régime politique, dès lors qu'ils prennent soin de ne pas compromettre l'Eglise dans leurs systèmes particuliers et à condition que l'Eglise n'ait pas cru devoir, à un moment de l'histoire, chez l'une ou l'autre nation, indiquer formellement une ligne de conduite précise jugée par elle spécialement favorable aux intérêts religieux dont elle a la garde.

Tenant compte de ces considérations, nous ne nous étonnerons pas de trouver sous la plume de Sangnier l'éloge de la société démocratisée en laquelle nous vivons, c'est-à-dire d'une société où les privilèges de naissance sont abolis, où la valeur individuelle est mise en haut relief, où se fait jour une tendance vers la diminution des inégalités, bien qu'il ait soin de répudier « l'égalitarisme ».

Il écrit ces lignes pleines de sens, et de bon sens : « Ce n'est pas évidemment l'idée d'une hiérarchie sociale que nous critiquons ici mais la conception égoïste de cette hiérarchie; les dirigeants le jour où ils forment une classe fermée qui n'a plus que le souci de ses intérêts propres et ne s'inquiète plus des autres que par l'aumône faite sur le superflu, faussent l'harmonieuse conception sociale qui, malgré bien des rudesses qui nous choquent, fut cependant une des grandeurs du Moyen âge chrétien; ils préparent eux-mêmes la lutte de classes en séparant les classes et rien n'est plus faux, plus brutal, que la hiérarchie qu'ils substituent au véritable ordre social, je veux parler de celui dont le Christianisme nous a tracé le plan et qui exige que tout pouvoir soit une charge, c'est-à-dire une responsabilité et un dévouement (1). »

Tout ceci n'appelle aucune réserve, mais veut pleine approbation.

Les citations que nous venons de faire, nous maintenaient en pleine démocratie sociale. Il en est autrement de celles qui vont suivre; elles nous engagent sur le terrain de la démocratie politique.

Sangnier écrit : « Si nous croyons découvrir que tout l'effort traditionnel de la France à travers la féodalité, le développement merveilleux des communes affranchies, l'ascension constante de la bourgeoisie dans les conseils royaux, les revendications de plus en plus précises du Tiers-Etat, ne fut qu'une lente et sûre préparation de cette démocratie que nous rêvons et qui tend à rendre un nombre chaque jour grandissant de citoyens, participants de la plénitude de conscience et de responsabilité civiques, comment hésiterions-nous à accorder harmonieusement dans nos cœurs le respect de la tradition et le sens du respect démocratique, comment même ne proclamerions-nous pas très haut que la tradition de la France nous pousse vers la démocratie? (2). »

Et oui, pourquoi pas? La même idée se trouve développée chez Toniolo et chez Périn. Tous deux, quoique l'ensemble de leurs doctrines politico-sociales soit bien différent, s'accordent à nous montrer qu'une certaine participation du peuple au gouvernement est dans la logique du développement historique.

Reste à voir comment cette participation doit se réaliser pour le bien commun, et c'est ici que nous ne pouvons plus suivre Sangnier.

Nous le suivrons encore cependant lorsqu'il dira qu'il ne veut pas « d'un démocratisme amorphe, qui n'a pour but que de dissoudre les organisations déjà existantes » mais bien « une démocratie organique (3). »

Mais nous nous cabrerons devant des déclarations telles que celle-ci : « Si donc, nous attendons une société plus éclairée, si nous rêvons d'une autorité se dégageant d'une opinion publique mieux consentie et plus assurée, d'une responsabilité davantage partagée, si nous croyons que le Christianisme, — lui aussi, est bien un fait positif, psychologique et social, dont il faut tenir compte — pourra rendre l'intérêt collectif plus prenant dans la conscience de chacun que l'intérêt particulier et rétablir ainsi

(1) Pp. 150-151.

(2) P. 193.

(3) Pp. 87-88.

(1) Ouvrage cité, pp. 138 à 141. Les mots écrits ici en italique, le sont dans le texte même.

d'une sûre façon cette heureuse identité de l'intérêt particulier et de l'intérêt d'Etat, dont les néo-monarchistes font la meilleure force de leur conception, comment ne pas bien sentir dès lors que rien ne doit être plus organique, plus discipliné, de la belle discipline qui est comprise et consentie, qu'une véritable démocratie? (1). »

Ainsi Sangnier croit possible l'identification de l'intérêt particulier et de l'intérêt social! Il tente de mettre au service de la démocratie politique l'argument traditionnel, familier non seulement aux néo-monarchistes, mais aux monarchistes de tous les temps! Comment ne pas apercevoir aussitôt le vice de pareille assimilation? Dans la constitution monarchique, existe une réelle et constante identification entre l'intérêt de la dynastie régnante et l'intérêt national; mais pareille identification n'existe pas entre l'intérêt national et l'intérêt de chaque citoyen. Admettons que cette identification puisse éclater dans des circonstances graves et exceptionnelles, telles qu'une invasion ennemie. Et encore!

Au reste, si nous avions quelqu'illusion, les faits quotidiens se chargeraient de nous en dépouiller; ouvrons les yeux et nous aurons tôt fait de constater que les citoyens poursuivent habituellement leur intérêt particulier, familial et professionnel et s'en remettent au gouvernement du soin de veiller à l'intérêt général, à moins qu'ils ne cherchent à faire prévaloir leur intérêt particulier, familial et professionnel sur l'intérêt général. Oui, consultez là-dessus l'histoire, consultez le chronique du temps présent et surtout de l'après-guerre. Voyez agir les hommes, les syndicats patronaux et ouvriers, les sociétés industrielles et commerciales, les trusts!

« Quand donc verra-t-on, continue Sangnier, non pas quelques rares individus perdus dans la foule et désavoués par tous, mais des groupes entiers d'hommes travaillant en vue du bien commun, sans se soucier de leurs intérêts personnels et parvenus même à confondre leur propre intérêt avec le bien commun!... Cela semble inouï, presque inconcevable et pourtant cela devrait être (2). »

Cela ne se verra jamais, sinon chez ces hommes et ces femmes qui ont fait vœu de suivre les conseils évangéliques. M. Sangnier, et cela ne se verra pas parce que c'est contre la nature humaine telle qu'elle est, cela ne se verra pas plus « que le nid d'une souris dans l'oreille d'un chat », pas plus qu'on ne verra les bouchers et les boulangers fournir de la viande et du pain par pur amour de leur prochain, comme disait, je crois, un ancien économiste physiocrate ou manchestérien. Gratry a bien rêvé d'une ville dont tous les citoyens s'aimeraient, mais ce n'était qu'un rêve.

Nous ne sommes donc plus du tout avec Sangnier quand il écrit : « la démocratie est l'organisation sociale qui tend à porter au maximum la conscience et la responsabilité civique de chacun... le grand

(1) Pp. 130-132.

(2) P. 164.

obstacle à la réalisation d'une telle démocratie, c'est le conflit entre l'intérêt privé et l'intérêt général... Pour que la démocratie soit possible, il faut donc que ces deux intérêts cessent d'être dissociés » (1).

Sangnier lui-même n'a-t-il pas entrevu, tout au moins, le faible de son argumentation quand il a écrit?

« Nous savons bien que ce n'est que par une vue trop étroite des choses qu'on a pu considérer l'intérêt général comme la somme des intérêts particuliers. Il y a donc une fonction nécessaire dans un Etat : c'est la garde et la défense de l'intérêt général. Nous ne méconnaissons pas l'imprescriptible nécessité de cette fonction royale; mais il nous apparaît que l'effort démocratique consiste justement à rendre participante de cette fonction une élite chaque jour plus large et plus ouverte. De la sorte, s'il est facile d'affirmer qu'on est en monarchie, il sera toujours plus exact de dire, dans le cas contraire, que l'on s'oriente vers la démocratie, que l'on tend vers elle, sans jamais évidemment l'atteindre tout à fait puisque la pleine démocratie exigerait la conscience et la responsabilité de chaque citoyen. » et il ajoute en note : « A la limite inférieure, nous avons un seul souverain parce que nous n'avons qu'un seul citoyen pleinement conscient et responsable et nous sommes en monarchie. De ce point de départ jusqu'à cette limite asymptotique à laquelle tous les citoyens seraient conscients et responsables, se place tout l'effort évolutif des sociétés humaines » (2).

Mais voici, pour finir, où nous rejoignons à nouveau Sangnier et serions prêts à lui donner la main : « Evidemment, il ne s'agit pas de maintenir le citoyen enfermé dans sa profession par une loi ou une contrainte arbitraire quelconque : cela serait vexatoire et inutile. Il importe seulement de le bien convaincre qu'il n'a pas besoin de sortir de cette profession pour s'élever à la dignité de citoyen parfait, libre et responsable de la chose publique; et dès lors, la législation doit, elle aussi, et par voie de conséquence, prêter son appui à l'exercice de cette influence et voilà comment nous sommes amenés, en même temps que nous demandons une organisation du travail, à réclamer que l'on donne une représentation légale et une délégation du pouvoir souverain aux organismes mêmes du monde ouvrier (3). »

Cela, c'est l'idée même de la représentation des corps constitués! Le Tour du Pin n'eût pas mieux dit!

GEORGES LEGRAND,
Professeur d'Economie sociale.

(1) Pp. 166-167-168.

(2) P. 174-175.

(3) Pp. 154-155.

Les idées et les faits

Chronique des Idées

La Compagnie de Jésus dans les anciens Pays-Bas.

Publié par l'Académie Royale de Belgique comme Mémoire couronné, le second volume de cet important ouvrage, qui a pour auteur le R. P. Alfred Poncelet, bollandiste, vient de paraître chez Marcel Hayez, éditeur de l'Académie. Consacré à l'exposé des Œuvres de la Compagnie de Jésus durant le premier siècle de son existence en nos contrées, il est absolument digne du premier volume qui en racontait l'Histoire générale et le surpasse même en intérêt.

Je n'ai pas à refaire ici l'éloge du R. P. Poncelet, à louer derechef la belle ordonnance du plan, la clarté logique des divisions, le déroulement facile des événements, la limpidité du style

et ce que j'appellerai volontiers cette plénitude d'érudition qui épuise le sujet. Je tiens à redire que, jésuite racontant l'histoire des jésuites de son pays, l'auteur est absolument digne de créance. Il n'est pas neutre, assurément, il ne se range pas dans la méprisable catégorie de ces mollusques, mais il est la loyauté même, il met son honneur de savant dans la probité de l'historien qui n'avance rien sans preuve, qui dit la vérité telle qu'elle lui apparaît dans les sources, favorable aux siens ou défavorable, animé de l'unique souci de la serrer d'aussi près qu'il est possible : ni détracteur, ni louangeur, il n'écrit pas à l'instar de Loriguet — comme on le dit abusivement — il écrit sous la dictée d'une science du meilleur aloi.

Ce que M. Henri Pirenne a ramassé dans une large synthèse, en son quatrième volume de l'Histoire de Belgique, sur la prépondérance de la Compagnie de Jésus sous les archiducs, le R. P. Poncelet le narre en détail par une analyse consciencieuse.

Voici, en effet, le fait qu'il s'agit de justifier. Le 20 juillet 1542, huit jésuites espagnols, bannis de France par François I^{er}, dé-

barquent aux Pays-Bas, où leur fondateur n'avait pas même l'intention de les laisser séjourner, ils apportent dans les plis de leurs manteaux les *Exercices*, ils jettent cette graisse sur notre sol, ils suscitent à Ignace de Loyola quelques adhérents, à Louvain, à Tournai, qui ne tarderont pas à provigner. Un siècle se passe, la moisson est immense, ils sont partout, ils ont couvert les Pays-Bas du Sud de trente-sept collèges et six résidences, fait surgir du sol une floraison de chefs-d'œuvre comme Saint-Charles à Anvers, Sainte-Walburge à Bruges, Saint-Loup à Namur, Saint-Michel à Louvain, ils sont à la tête du mouvement intellectuel et scientifique, ils ont produit une foule d'écrivains qui se sont signalés dans tous les genres ; le génie ignatien ayant épousé l'âme belge, la fusion est si parfaite que les fils de Loyola ont conquis la Belgique par toutes les formes de l'apostolat, ils l'ont comme pètrie et façonnée à leur image. Aussi, à la célébration de leur premier centenaire, en 1640, illustré par l'apparition de *l'Imago primi saeculi*, le plus fastueux in-folio des Plantins, c'est comme une cloche d'or qui sonne la gloire des Jésuites, la Belgique illuminée, elle est tout entière soulevée par l'enthousiasme de la reconnaissance, elle semble se reconnaître par ses aspirations les plus profondes dans l'illustre et populaire Compagnie qui triomphe.

Comment de la graine chétive est sorti cet arbre géant ?

C'est à l'explication de cette emprise universelle de l'idéal de Loyola sur la pensée belge que s'applique le R. P. Poncelet. C'est en dire assez pour justifier l'intérêt captivant de son livre.

Qui tient la jeunesse tient le monde, il est maître de l'avenir. Les Jésuites l'ont merveilleusement compris. Ils ont assis leur puissance sur l'éducation, ils seront les éducateurs en vogue, les éducateurs attirés de la jeunesse belge dans ces 37 collèges d'humanités, vaste réseau qui enveloppait la Belgique entière. Première série : Louvain, Tournai, Douai, Saint-Omer, Dinant. Sous Requesens : Maestricht, Anvers, Bruges, Liège. Après Farnèse : Courtrai, Ypres, Gand, Valenciennes, Lille, Mons. Sous les Archiducs une nouvelle et splendide éclosion qui porte le nombre des maisons à 36 collèges d'humanités proprement dits et à l'unique institution universitaire de Douai, une jalousie féroce leur ayant fermé l'accès de l'enseignement supérieur en Belgique.

Chose étrange : dans la conception primitive de l'Institut : camp volant au service du Saint-Siège, le collège pour externes ne trouvait point place : il naquit des circonstances et força la main au fondateur. Baignant dans l'atmosphère de la Renaissance, anivé de la passion de l'antiquité gréco-romaine, il ne semble pas procéder à première vue des *Exercices* de saint Ignace. Il vise à former l'homme parfait, à éveiller l'*ingenium* qui est latent en chacun de nous, il stimule l'ambition par l'aiguillon de la lutte dans ses *concertations* et de la gloire dans ses éclatantes distributions de prix, il prépare avant tout l'élève à devenir bien disant, éloquent, habile à manier le verbe, maître de la langue latine, humaniste achevé, il a dressé le théâtre le plus en vogue de l'époque, il est le triomphe de la pure culture classique jusqu'à être presque étranger à celle des langues nationales et des mathématiques. Il est débordant de vie intellectuelle et littéraire, il s'entoure d'un halo de magnificence. Et cependant, à regarder plus à fond, il est en droite ligne issu des *Exercices*, il canonise les lettres antiques, il christianise la culture païenne, il se spiritualise par la sodalité qui est une palestra de vertus, il forge les âmes par une discipline vigoureuse, il travaille, en deux mots, à faire le chrétien parfait dans l'homme parfait.

Est-ce que le *Ratio studiorum* renferme une pédagogie nouvelle, originale ? N'y retrouve-t-on pas Quintilien, les Frères de la Vie commune, l'Université de Paris, le fonds commun des humanités ? Assurément, et néanmoins, c'est autre chose. S'assimilant toutes ces règles et toutes ces industries, les organisant en système, le jésuite éducateur y a fait passer un souffle puissant, il l'a mis au service d'un idéal supérieur, il l'a fait tourner avec une passion conquérante à la plus grande gloire de Dieu, au service de la Patrie et des âmes.

Au bénéfice de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la pédagogie, ils sont légion, le R. P. Poncelet en a écrit un des chapitres les plus curieux, d'une texture documentaire de premier ordre, où ils trouveront une mine rare de renseignements précis et coordonnés sur l'organisation et le fonctionnement des

collèges d'humanités aux Pays-Bas, à l'époque de la Renaissance dans la Compagnie de Jésus. Personnel, population scolaire, programme, enseignement des diverses branches, le latin en tête, stimulants scolaires et extra-scolaires, méthodes, discipline, sanctions, éducation religieuse, morale, civique, mondaine et jusqu'à la distribution de l'horaire, les congés, les vacances : il n'est pas un aspect de ce sujet si complexe, d'une actualité toujours vivante qui ait échappé à l'auteur et sur lequel il ne fournisse des notions et des observations du plus haut intérêt. Il a naturellement tiré profit des travaux de ses devanciers, mais il les a notablement enrichis d'une foule de détails souvent inédits, parfois savoureux, par exemple sur l'orbilianisme, les punitions corporelles, sur les représentations théâtrales où l'on apprendra que Jean Berchmans a joué un rôle de femme, celui de Sainte Nathalie ! Bref, c'est une monographie très fouillée dont il faudrait souhaiter la publication séparée.

Au demeurant, rien du panégyrique : le R. P. Poncelet note les défaillances, passagères d'ailleurs, de cette brillante période, il ne dissimula pas la tare du manque de formation du personnel enseignant, le tort d'une dispersion trop rapide, mais il sait faire avec équité la part des circonstances. C'est une histoire à méditer et à confronter avec le temps présent pour en dégager d'importantes leçons.

La partie la plus originale du volume est celle qui a trait à l'enseignement supérieur. C'est une longue et lamentable histoire qui met aux prises la Compagnie et les Universités de Douai et surtout de Louvain. Pendant cinquante ans, les Jésuites ont bataillé par tous les moyens honnêtes et légaux pour pénétrer dans la citadelle et ils ont toujours été repoussés jusqu'à leur échec définitif de 1614. Cette lutte n'a jamais été impartialement et complètement racontée, elle ne l'est assurément pas dans le Mémorial du cinquième centenaire de Louvain. On conviendra, je pense, entre critiques sérieux, que le R. P. Poncelet, disposant d'une rare abondance de sources, a fait la lumière complète sur ces déchirements et qu'il n'est pas possible d'apporter dans la discussion des faits plus de sérénité et de modération.

Le premier conflit qu'il retrace est d'ordre purement théologique. Le grand Lessius, qui a fait mentir le vieux dicton que les Jésuites n'ont pas produit un seul homme de génie, s'attira sur lui et sur son ordre les inimitiés des Louvanistes pour s'en être pris, avec la plus extrême courtoisie d'ailleurs, selon sa méthode, sans citer aucun nom, aux erreurs de Baius qui furent au reste censurées par Pie V. D'attaqué, Baius se fit assaillant pour faire dévier le débat sur le redoutable problème de la conciliation de la grâce et de la liberté qui allait bientôt déchaîner les luttes épiques des Molinistes et des Bannésiens. L'habile homme s'était promis de tirer des cahiers d'élèves de quoi faire condamner Lessius ! C'est le procédé pharisaïque de l'arme emprisonnée dont il devait être fait usage trois siècles plus tard contre le restaurateur de la philosophie thomiste. Lessius se défendit avec les armes loyales de la science dans ses deux *Apologies*. La querelle louvaniste fut submergée dans la grande bataille à laquelle Clément VIII mit fin en désarmant par le silence obligatoire tous les combattants.

Ainsi advint-il que les censures profondément injustes dont l'Université, gagnée à la cause de Baius, avait frappé les sentences parfaitement orthodoxes de Lessius ne furent pas désavouées. Grand malheur ! Baius allait engendrer Jansénisme dans ce milieu doctrinal infecté qu'il aurait fallu stériliser.

Les conflits de Douai, suscités entre les jésuites du Collège d'Anchin et la Faculté des Arts (1573 à 1590) furent provoqués d'abord par le principe de la gratuité des cours que consacraient inviolablement les Constitutions de la Compagnie, puis plus tard, à partir de 1587, par la prétention exorbitante de la Faculté de soumettre absolument les jésuites à sa juridiction, même en ce qui concernait la discipline intérieure de leur Collège. Des arrangements qui ménageaient les intérêts matériels des régents de pédagogies aplanirent le premier différend, le second fut enfin terminé par le concordat de 1588 qui amena une paix durable. Le cours de philosophie des jésuites fut la meilleure gloire de l'Université douaisienne.

C'est Louvain qui fut l'arène brûlante où la Compagnie et l'Université se heurtèrent dans des collisions interminables, de 1594 à 1626.

Forts de leurs privilèges apostoliques octroyés et renouvelés

par plusieurs papes, s'appuyant sur le placet royal de Philippe II de 1584, qui les avait confirmés, entraînés d'ailleurs par le vœu d'un grand nombre de familles, même par des évêques comme le Prince-Électeur Ferdinand de Bavière, les jésuites revendiquaient leur droit incontestable d'enseigner publiquement la philosophie et la théologie dans des cours complets et ils étaient en mesure de justifier l'exercice de leur droit par des considérations de haute opportunité. Il est certain que leur participation à l'enseignement supérieur eût rendu d'inappréciables services, créé une émulation salubre, conjuré la stagnation intellectuelle du Sud de la Belgique, donné à la pensée un merveilleux essor, collaboré efficacement au relèvement de la patrie.

Drapée dans sa dignité, âprement jalouse de son monopole, réfractaire à toute décentralisation, repliée sur elle-même, l'Université ne voulait rien entendre. Elle redoutait, jusqu'à l'exagération, l'affluence des élèves qui, sortis des nombreux collèges d'humanité des jésuites, envahiraient leur collège de Louvain ou celui de Liège, où il fut question d'ouvrir un cours de philosophie, attirés par leur renom, par la gratuité, par leur supériorité, et risqueraient ainsi de saper par la base l'Université dont les cours seraient désertés.

En vain, voulurent-ils créer un cours de métaphysique à Louvain, fondé par Torrentino, en vain gagnèrent-ils leur procès devant la Cour de Bruxelles, l'homme d'affaires de l'Université à Rome, Gérard Vossius, parvint à intriguer si habilement auprès du Père Général que celui-ci ordonna l'interruption du cours, et auprès de Clément VIII, que le Pape, par trois brefs successifs, donna raison à l'Université.

En vain, le prince-évêque de Liège, Ferdinand de Bavière, confia-t-il aux jésuites l'établissement d'un cours de philosophie, les jésuites liégeois furent si maladroits et les Louvanistes si rusés que l'archiduc Albert devant lequel la cause avait été évoquée, exigea la fermeture de Douai si on enseignait à Liège et qu'il fallut battre en retraite.

Depuis plus d'un demi-siècle, enfin, les jésuites donnaient une leçon publique de théologie à Louvain et, chaque année, quelques étudiants se présentaient devant le jury universitaire, pour l'obtention des grades, sur le même pied que les étudiants des leçons réglementaires des Halles. Ce privilège d'enseigner en vue de la collation des grades, expressément confirmé en 1625 par l'archiduc, fut attaqué de front par l'Université, à l'occasion de la visite ou de la réforme universitaire, en 1618 et, en définitive, lâché par l'archiduc même qui l'avait reconnu.

La dernière tentative des jésuites pour la revendication de leur droit d'enseigner eut lieu sous Philippe IV, elle avorta grâce aux intrigues de Jansenius à Madrid. Finalement, les Pères renoncèrent à prendre place dans l'enseignement universitaire, leur privilège apostolique resta lettre morte, Jansenius ne les trouverait pas comme adversaires au sein de l'Université. Beau résultat.

Il faut redire ici que pas un mot d'aigreur n'a échappé à la plume du R. P. Poncelet dans sa longue et minutieuse narration qui restitue l'ordre exact des événements et se renferme dans la plus sereine objectivité.

Comment la Compagnie a-t-elle fait la conquête des Pays-Bas pour y affermir le royaume de Dieu?

Par toutes les ressources, toutes les industries de l'apostolat. Elle a institué, organisé avec un art sans égal les catéchismes et la Première Communion. Elle a travaillé en profondeur dans toutes les classes sociales par ces congrégations qui furent des académies de vertus, des foyers de ferveur religieuse. Elle a guéri la torpeur où sommeillaient les âmes, ou elle les a tirées de la fange où elle s'enlisaient par la fréquentation des Sacraments, par la communion hebdomadaire. Elle a lancé par tout le pays des prédicateurs qui furent vraiment les hérauts de la parole de Dieu, qui remuèrent les masses par les missions dans les villes, dans les campagnes, qui opérèrent des transformations radicales par les retraites ou exercices spirituels. Elle se chargea de ministères héroïques auprès des armées de terre et de mer. Elle conçut l'ambition de reconquérir la Hollande et y affronta la persécution pour garder à l'Église tout ce qui pouvait être sauvé, même pour remporter de belles victoires sur le calvinisme. Elle embrassa dans l'amplitude de son zèle, soit directement par ses membres, soit par ses congréganistes, tout le champ des misères humaines, les pauvres, les prisonniers, les malades, les pestiférés.

Son activité fut universelle. Elle a jeté dans la fournaise de générations de jeunes religieux auxquels Ignace avait donné la raison héroïque de vivre » selon le mot de Barrès, si bien que l'*Imago primi seculi* constate qu'il n'y a pas de vieillards dans les deux provinces des Pays-Bas.

Elle s'est élancée dans la carrière littéraire et scientifique, elle s'est déployée dans tous les domaines de l'intelligence, la théologie, l'exégèse, la patristique, les controverses, l'ascétisme, les mathématiques, les sciences exactes, le Droit et la politique, l'histoire, les belles-lettres et, partout, elle a produit des hommes de premier plan. Elle peut inscrire à son livre d'or le P. Léonard Lessius, Corneille à Lépide, Guillaume Harleminus, André Schott et Balthazar Cordier, Pierre Canisius, Martin Becanus, François Coster, Jean de David, Jean de Gouda, Charles Scribani : tous noms marquants dans les sciences sacrées. Elle peut revendiquer l'astronome François d'Aguilon, le mathématicien Grégoire de Saint-Vincent, égalé par Leibniz à Descartes, Hénri-berit Rosweyde, qui conçut le plan des *Acta Sanctorum* et l'immortel Bollandus qui jeta les premières assises du grandiose monument, Adrien Portiers, le plus illustre poète flamand de l'époque.

Le chef de ce cheeur imposant c'est Lessius, l'auteur du chef-d'œuvre qui s'intitule : *De Jure et justitia*, l'auteur de la *Déjensio potestatis pontificis*, dont l'unique exemplaire connu parmi les très rares exemplaires soustraits à la prohibition du Père Général Aquaviva, a disparu dans l'incendie allumé par le *furor teutonius* et qui n'est pas restitué par la générosité teutonienne. L'œuvre de Lessius est d'une incroyable variété, elle embrasse la théologie, l'ascétisme, la controverse, le catéchisme, même l'hygiène. C'était une merveilleuse intelligence douée d'une pénétration infinie.

C'est escortée de tant d'hommes de haute valeur, de tant d'apôtres du zèle le plus ardent, que la Compagnie apparaît dans l'histoire. Ils furent les pionniers de la contre-réforme, les vrais fondateurs de la Belgique moderne, les éducateurs de la nation et j'ose dire les pères de la patrie.

Ces lignes ne font que résumer à grands traits le volume du R. P. Poncelet, qui sur tous les points signalés fournit une richesse d'aperçus, une abondance d'informations qui ne fatiguent jamais, mais renouvelle au contraire de page en page l'intérêt par l'inepuisable variété et l'art du choix. On ne s'étonnera pas que l'Académie ait couronné pareil mémoire où s'attestent une connaissance du XVI^e et du XVII^e siècle et une mise en valeur des matériaux qui font honneur à la docte Compagnie comme à l'autre.

J. SCHYRGES.

URUGUAY

Projet de loi présenté au Parlement uruguayen

J'ai l'honneur de présenter à la Chambre le projet de loi suivant :
Article unique. — La Chambre des députés de la République de l'Uruguay décide d'adresser un appel au Conseil de la Société des Nations afin qu'en présence des événements du Mexique — où l'on viole le droit des consciences, le droit à la vie et le droit de ne pas être condamné sans défense et sans jugement — il prenne toutes les mesures que commandent impérieusement la cause de l'humanité et de la civilisation.

(s) Ugo Antuna, représentant de Montevideo.

Exposé des motifs.

1. Dans une séance de la dernière quinzaine parlementaire, j'ai prononcé sur la dictature mexicaine un discours dont vous trouverez la sténographie jointe au présent projet. Ce discours doit être considéré comme partie intégrante de cet exposé des motifs.

2. La tyrannie mexicaine attente à trois droits fondamentaux et intangibles dans l'état actuel de la civilisation : le droit que possède tout croyant de professer librement sa croyance, le droit de tout homme de ne pas être condamné sans défense ni jugement, enfin le droit à la vie que les condamnations capitales reconnaissent elles-mêmes en se réservant aux crimes les plus atroces et en s'entourant des garanties juridiques les plus sévères.

Le Gouvernement de Plutarque Elias Calles suffoque brutalement le droit de croire, condamne en dehors de toute formalité judiciaire, fusille sans preuve ni crime.

Tels sont les faits prouvés et indiscutables que l'opinion mondiale constate dans la réalité palpante de la vie du peuple mexicain, malgré la défense tentée par certains diplomates, malgré leurs explications embrouillées et bientôt réduites au silence, en ce qui concerne les attentats qui motivent notre projet, par l'évidence inexorable des faits.

3. La civilisation actuelle est une zone spirituelle d'une certaine largeur. Entre les deux lignes, supérieure et inférieure, qui la limitent, les mœurs politiques et les institutions des divers pays occupent une situation plus ou moins élevée. Les mœurs politiques et les institutions du Gouvernement mexicain — nous disons du Gouvernement et non de la glorieuse nation mexicaine — sont en-dessous de la ligne inférieure de la civilisation contemporaine. On ne conçoit plus, dans le cadre de notre civilisation, la persécution pour une conviction légitime, ni la « manie » — le terme est de l'*Excelsior* — des exécutions capitales, ni la condamnation sans les garanties judiciaires. Certains principes font partie essentielle et inaliénable du patrimoine politique des nations civilisées. Or, on peut dire que le mépris le plus absolu de ces conquêtes de la civilisation caractérise la dictature mexicaine. La persécution qui sévit au Mexique a provoqué la protestation publique d'un esprit aussi peu suspect de partialité pour le catholicisme que Bernard Shaw. Garcia Calderon n'hésite pas à proclamer que ces violences blessent les sentiments les plus profonds de l'humanité civilisée et qu'elles sont nettement d'intérêt international. Les condamnations à mort — sans jugement préalable — qui se multiplient au Mexique font monter incoerciblement une clameur de réprobation qui s'enfle et qui s'étend malgré le silence des gouvernements.

4. De trois modalités d'intervention que j'ai indiquées, dans mon discours ci-joint, j'ai préféré celle d'un appel au Conseil de la Société des Nations. Il me paraît plus efficace qu'un ordre du jour de la Chambre. Et en somme il contient cet ordre du jour. Il vaut mieux également qu'une adresse directement envoyée au Parlement mexicain ou au président Calles parce que la Société des Nations, si elle consent à intervenir, parlera au nom de tous les peuples qui reconnaissent son autorité.

Je n'ignore pas que parmi les buts de la Société des Nations définis par les articles du Traité de Versailles ne se trouve pas explicitement la répression de la tyrannie. Mais on ne peut lui contester le droit, comme à n'importe quelle association, d'exprimer une opinion, de publier une déclaration, d'intervenir auprès d'un gouvernement pour obtenir la cessation du mal évident. Et il ne faut pas nier a priori l'efficacité de telles pressions morales.

Parmi les buts définis de la Société des Nations, ne figure pas non plus la protection de catégories particulières de citoyens à l'intérieur d'un peuple. Elle a cependant protégé les minorités chrétiennes expulsées de Turquie par Mustapha Kémal.

Enfin il est bien des problèmes sociaux que la Société des Nations a mis à l'étude et au sujet desquels sa constitution ne lui donne pas mandat formel.

D'autre part, il serait intéressant qu'un organisme comme la Société des Nations, où prédominent les représentations européennes, prit une attitude à l'égard des événements mexicains. Je suis persuadé qu'à échéance plus ou moins brève tous les parlements d'Amérique élèveront la voix pour protester contre les violations cruelles du droit qui ont pour théâtre la République mexicaine. Il n'est pas possible que le silence actuel se perpétue. Il y a une certaine unité morale de la civilisation américaine, et la régression dont le Mexique nous offre le spectacle ne peut laisser indifférent aucun peuple du Nouveau-Monde. Si la situation perdure, je suis absolument convaincu que la protestation américaine se généralisera irrésistiblement. L'Europe, plus éloignée, surtout spirituellement, du théâtre des événements, peut se sentir moins inclinée à prendre attitude contre la dictature mexicaine. Et c'est la raison pour laquelle je demande avec instance que l'on attire de ce côté l'attention et la sollicitude de la Société des Nations, dans laquelle l'influence européenne est prépondérante.

5. Une des plus nobles caractéristiques de l'humanité contemporaine est peut-être le désir de solidarité; solidarité dans la fortune et dans l'infortune, dans l'amour de la liberté et dans la défense des droits imprescriptibles.

Ce projet de loi est une expression de solidarité. Notre amour de la liberté et notre conception des droits les plus intangibles

— le droit de penser et le droit de vivre — sont violemment lésés par les agissements auxquels se livre, au Nord de l'Amérique latine, le militarisme féroce d'une caste de politiciens barbares. Ce qu'il y a de plus spontané et de plus impérieux dans notre sentiment d'humanité et de justice se lève pour porter secours aux persécutés et pour empêcher que les balles des mercenaires continuent à décimer les Mexicains innocents.

Tel est le but de la proposition que j'ai l'honneur de vous soumettre. Si la Société des Nations ne tenait pas compte de l'appel que je vous propose de lui adresser, au moins cesserions-nous d'avoir part à la responsabilité morale qui lui incombe. Que si le Conseil de la Société des Nations se décidait à une intervention, si prudente et modérée qu'elle soit, et que le gouvernement du Mexique la considérât comme non avenue, l'attention universelle serait néanmoins attirée plus vivement sur une tyrannie invraisemblable et anachronique par sa cruauté. La punition du crime sert la justice même si le crime continue à désoler la terre.

UGO ANTUNA,
Représentant de Montevideo.

POUR VOS PÈLERINAGES A

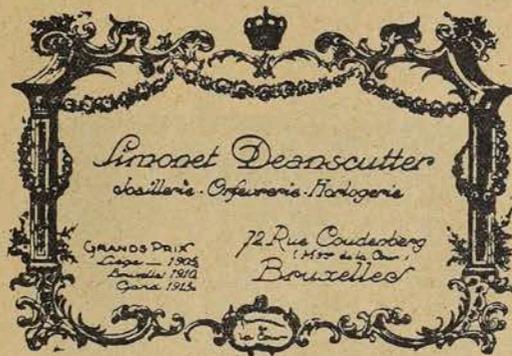
Lourdes : 23 août, 4 et 18 septembre, etc...
Lisieux : 19 et 29 août, etc...
Limpas, Loyola : 20 août et 11 septembre.
Jerusalem : le « NATIONAL BELGE », 21 août

ET VOS **VOYAGES** A L'ÉTRANGER

Voyages de Noces - Voyages particuliers - Excursions accompagnées

Demandez programmes et renseignements gratuits à **M. CAUCHIE** Directeur de

« **LES GRANDS PÈLERINAGES** »
23, avenue du Mont-Kemmel, BRUXELLES Tél. 458, 31



Michel Swartenbroeckx

Agent de change agréé

35, rue de la Loi, 35, BRUXELLES (O.-L.)

TOUS ORDRES DE BOURSE

TERME & COMPTANT

Téléphones : 392.70 et 71

LE KURSAAL OSTENDE

Société Anonyme OSTENDE-BALNÉAIRE
Saison 1928 — Mai-Septembre

LES GRANDS CONCERTS

M. François RASSE, Directeur du Conservatoire Royal de Liège, Directeur de la Musique et Premier Chef d'Orchestre ;

M. J. Toussaint DE SUTTER, Directeur du Conservatoire d'Ostende, Premier Chef d'Orchestre ;

M. Maxime VANNESTE, Chef d'Orchestre.

...

CONCERTS CLASSIQUES

...

MUSIQUE DE CHAMBRE

...

GRANDES EXÉCUTIONS

avec Chœurs

FABRIQUE DE MATELAS

TISSUS EN TOUS GENRES

A. HELDENBERGH & C^{ie}

BUREAUX : Esplanade, 46

Fabrique : **Boulev. Vanden Peerenboom, 27**

Téléphone 115 **COURTRAI** Téléphone 115

LAINES, PLUMES, KAPOK, ORIN
et toutes matières pour literies

RENSEIGNEMENTS ET PRIX SUR DEMANDE

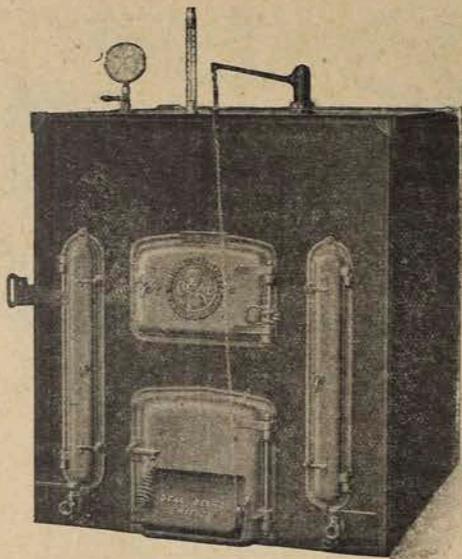
MAISON DU LYNX

34, rue de la Bourse, BRUXELLES



Lunetterie - Optique - Jumelles
Baromètres — Faces à main
Articles de luxe et ordinaires

EXÉCUTION SOIGNEUSE des ordonnances de MM. les Médecins-Oculistes



Chauffage Central

CHAUDIÈRES

“IDÉAL BELGA,”

en fonte, sectionnées. — Modèles perfectionnés
pour moyennes et grandes installations.

GRANDE ÉCONOMIE par l'emploi du coke

Maximum de sécurité et de solidité

LA MEILLEURE FABRICATION BELGE

Notice “D,” envoyée
franco sur demande

NATIONAL RADIATOR COMPANY

SOCIÉTÉ ANONYME BELGE
VILVORDE

Notice “D,” envoyée
franco sur demande.